

# UN RETOUR AU CIVISME

## COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET ENVIRONNEMENT BÂTI

DAVID SMITH

essai (projet) soumis en vue de  
l'obtention du grade de M.Arch.



Figure 1 Adaptation d'un croquis de Learning from Las Vegas



UNIVERSITÉ  
LAVAL

École d'architecture  
Printemps 2010

## RÉSUMÉ

Cet essai(projet) porte sur la compréhension de la dimension spatiale du débat actuel sur l'intégration des communautés culturelles. Il étudie les dimensions politiques et sociales en transposant spatialement les théories de ces domaines respectifs à Montréal. En misant sur une architecture civique évocatrice des idéaux sociétaux, et en tenant en compte les considérations commerciales, sociales, communautaires et administratives, le projet vise à démontrer l'apport positif d'une intervention construite dans le processus d'intégration.

## MEMBRES DU JURY

Je souhaite remercier les membres du jury présents lors d'une ou plusieurs critiques de cet essai(projet). Ce fut un plaisir de recevoir leurs points de vue éclairants.

**François Dufaux**, architecte et chargé d'enseignement – superviseur de l'essai(projet) ;

**Jacques Plante**, architecte et professeur ;

**Bernard-Serge Gagné**, architecte ;

**Louise Pelletier**, architecte et directrice du programme de design à l'UQAM.

## AVANT-PROPOS

L'essai(projet) s'inscrit dans le débat très actuel sur l'intégration des communautés culturelles. Il est prévu de soumettre ces observations au ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi qu'aux députés de la région de Québec et de Montréal. Il est également envisagé de publier ces conclusions dans un quotidien montréalais afin d'alimenter les discussions actuelles.

La réalisation de cet essai(projet) résulte de l'implication et du support de plusieurs personnes. Je tiens à remercier particulièrement François Dufaux pour sa lucidité, sa grande disponibilité et son engagement dans le débat. Un merci aussi à l'architecte Pierre Delisle pour ses connaissances sur les marchés montréalais et ses idées en début de projet. Je remercie également et chaleureusement André Casault et Myriam Blais, qui ont été d'un grand support durant la maîtrise en architecture. Finalement, un merci tout spécial à mes collègues, mes amis et ma famille qui ont été d'une présence et d'un support inestimables. Tous ont cru en moi et tous m'ont encouragé à persévérer.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé .....	I
Membres du jury .....	II
Avant-propos .....	II
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1 LES DOMAINES POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE EN RELATION AVEC L'UTILISATION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI .....</b>	<b>3</b>
1.1 La vision du gouvernement fédéral .....	3
1.2 L'évolution de la vision fédérale de l'immigration et de l'intégration.....	3
1.3 La vision du gouvernement provincial.....	5
1.4 Multiculturalisme et interculturelisme .....	8
1.5 L'espace des communautés culturelles.....	10
1.6 Le civisme des bâtiments publics .....	15
<b>2 LE DOMAINE DES SCIENCES SOCIALES ET DE L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE EN RELATION AVEC L'UTILISATION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI .....</b>	<b>25</b>
2.1 L'intégration : un long processus .....	25
2.2 L'adaptation et le rapport à l'espace de la ville .....	26
2.3 L'intégration sociologique et le rapport à l'espace de la ville.....	26
2.4 L'acculturation et le rapport à l'espace de la ville .....	39
<b>3 L'ENVIRONNEMENT BÂTI COMME SUPPORT À L'INTÉGRATION ET LA VITALITÉ DES MINORITÉS CULTURELLES .....</b>	<b>44</b>
3.1 Les objectifs structurels.....	44
3.2 Le motif politique de l'intervention architecturale et urbaine.....	46
3.3 Le retour à une architecture civique .....	47
3.4 Le marché comme espace historique de rencontre .....	52
3.5 La symbiose entre le social, le commercial et le civique .....	55
3.6 Le projet : intervention urbaine et architecturale au marché Jean-Talon.....	55
<b>CRITIQUE ET DISCUSSION .....</b>	<b>69</b>
Bibliographie .....	73
Annexe .....	76

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 Adaptation d'un croquis de Learning from Las Vegas.....	I
Figure 2 Concentrations linguistiques à Montréal.....	13
Figure 3 Bureaux Immigration-Québec - Sud de Montréal .....	17
Figure 4 Bureaux Immigration-Québec - Ouest de Montréal.....	17
Figure 5 Bureaux Immigration-Québec - Nord de Montréal .....	18
Figure 6 Bureaux Immigration-Québec - Est de Montréal .....	18
Figure 7 Localisation des organismes d'insertion sociale .....	20
Figure 8 Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants.....	21
Figure 9 Promis.....	21
Figure 10 Centre d'éducation et de développement interculturel .....	22
Figure 11 AMPE-CITI clef pour l'intégration au travail des immigrants .....	22
Figure 12 Droits citoyens et modèles d'insertion des immigrants.....	27
Figure 13 Localisation des organismes communautaires à vocation ethnique .....	30
Figure 14 Arc-en-Ciel d'Afrique .....	33
Figure 15 Groupe Kantura Bolivie .....	33
Figure 16 Présence musulmane Montréal .....	34
Figure 17 Comité de Bengladeshis citoyens au Canada.....	34
Figure 18 Degrés d'acculturation.....	36
Figure 19 Analyse urbaine des concentrations juives .....	38
Figure 20 Lieux publics montréalais .....	42
Figure 21 Logique sociale de l'espace .....	46
Figure 22 Le duck et le shed.....	48
Figure 23 I am a monument .....	48
Figure 24 Brandenburg & Macklenburg Landesvertretung.....	50
Figure 25 Hessische Landesvertretung .....	50
Figure 26 Rheinland Landesvertretung .....	51
Figure 27 Baden-Württemberg Landesvertretung .....	51
Figure 28 Analyse de site .....	57

Figure 29 Proposition préliminaire .....	59
Figure 30 Intervention globale .....	60
Figure 31 Plan du rez-de-chaussée.....	62
Figure 32 Occupation hivernale du marché.....	63
Figure 33 Relation spatiale entre l'espace du marché et le centre civique.....	63
Figure 34 Tectonique des façades .....	64
Figure 35 Art Déco et matérialité des typologies du quartier .....	65
Figure 36 Bâtiments-miroir (médiathèque et salle communautaire) sur rue Jean-Talon .	65
Figure 37 Le centre civique adossé à la caserne 31 .....	66
Figure 38 Maquette de site.....	76
Figure 39 Maquette de la tectonique des façades.....	76
Figure 40 et suivantes : planches finales réduites .....	76

## INTRODUCTION

Au niveau local, l'intégration présente un intérêt considérable. Pour stimuler l'économie, de plus en plus orientée sur le savoir et les services, les gouvernements ont recours à l'immigration pour accroître leur compétitivité à l'échelle internationale. Toutefois, pour optimiser les avantages potentiels des migrations, il est capital que l'immigration aille de pair avec l'intégration, à savoir que des mécanismes opérants permettent d'intégrer efficacement les immigrés à la vie locale. (Froy & Gigère, 2007, p.11)

Pourtant, la question de l'intégration demeure un sujet chaud et sensible auprès des Québécois. Les évènements liés aux accommodements (dé)raisonnables et à la commission Bouchard-Taylor qui s'en est suivi en sont que des signes percutants des bouleversements engendrés par le choc interculturel. Tout ce malaise social persiste malgré une réelle ouverture d'esprit manifestée par les jeunes générations à l'endroit des rapports interculturels. (Bouchard & Taylor, 2008, p.92)

Ce débat, toujours d'actualité lors de la rédaction de cet essai(projet), interpelle plusieurs penseurs, professionnels, scientifiques, politiciens et citoyens. Hors, peu de professionnels en environnement bâti (architectes, urbanistes) se sont prononcés sur le sujet. Cet essai(projet) tentera d'établir des bases à des discussions mieux senties et plus concrètes.

La lecture et la compréhension de l'espace sont primordiales pour mieux saisir les enjeux et la réalité propres à cette situation sociale complexe. Le débat, actuellement sorti de l'espace concret, fait en sorte que l'espace est *désocialisé* et le social *déspatialisé* (Hanson & Hillier, 1989, p.18). En conséquence, tous les aspects symboliques et structurels liés à la vie dans un environnement bâti, qui sont d'une grande importance dans une ville cosmopolite comme Montréal, sont mis de côté. Le contenu est sorti de son contenant, alors que celui-ci est d'une grande importance.

L'idée de cet essai(projet)est donc de lier le contexte de l'immigration – sous l'angle principal de la réussite de l'intégration – à l'utilisation de l'espace, et de voir comment

on peut se servir de la compréhension de l'espace construit pour établir une approche favorable à l'intégration et de la vitalité des échanges entre les communautés culturelles – majoritaire et minoritaires.

L'hypothèse principale de cet essai(projet) est que la manière d'occuper l'environnement bâti a une influence notable sur la perception et l'intégration des communautés culturelles. L'hypothèse secondaire est conséquemment que le projet construit peut avoir une influence positive sur la réussite de l'intégration de ces communautés à la société québécoise.

Loin de vouloir résoudre le débat, le propos n'est pas non plus d'établir une rigueur scientifique, mais plutôt de suggérer une réflexion différente sur les problématiques associées à l'accueil de l'Autre, à son intégration ainsi qu'à son épanouissement, en tenant compte de la dimension spatiale. L'essai(projet) consiste donc à éveiller l'importance de considérer les facteurs structurels et symboliques reliés à l'environnement bâti, pourtant concrets mais souvent ignorés, en complémentarité et en support (1) aux volontés gouvernementales et (2) aux théories des sciences sociales. Finalement, un projet construit est proposé afin de voir comment (3) un apport architectural et urbain pourrait agir en tant que support tangible à ce qui est évoqué dans la littérature, loin des folklores et plus près de la réalité urbaine et contemporaine montréalaise.



# 1 LES DOMAINES POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE EN RELATION AVEC L'UTILISATION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI

- Un point de vue essentiellement économique relié à des objectifs et des normes de sélection;
- Des points de services d'une grande bureaucratie dans des grands immeubles à bureaux.

## 1.1 La vision du gouvernement fédéral

Il est d'abord nécessaire de considérer l'approche de nos gouvernements vis-à-vis l'immigration, l'intégration et le multiculturalisme, puisque l'immigration est d'abord une décision politique. Il n'y aurait en effet pas de communautés culturelles sans ces politiques d'immigration, qui régissent le droit d'entrer sur le territoire. Notons que l'immigration, dans le cas spécifique du Québec, comme dans le cas du Manitoba et de la Colombie-Britannique, est une compétence à la fois fédérale et provinciale. Grossièrement, le choix des immigrants se fait par le gouvernement québécois, alors que les visas et les contrôles qui y sont rattachés sont sous la responsabilité du gouvernement canadien.

## 1.2 L'évolution de la vision fédérale de l'immigration et de l'intégration

La politique de l'immigration et de l'intégration a évolué au cours des dernières décennies. Pays d'immigration depuis sa fondation, ce sont les nouveaux arrivants – des colonisateurs jusqu'aux immigrants actuels, en passant par les Loyalistes, les Écossais, les Irlandais, les Asiatiques, etc. – qui ont peuplé et participé à la construction

du Canada. Le gouvernement canadien a donc ajusté ses politiques en fonction des courants de pensées et de la couleur des gouvernements qui ont dirigé.

Au fil des années, il faut noter la participation de plus en plus active de l'État dans les processus d'intégration. Le gouvernement est passé de politiques restrictives dans les années 1930, à une *Loi sur la citoyenneté canadienne* beaucoup plus inclusive dans les années 1940, à une simplification du processus d'immigration dans les années 1950, à l'abolition de l'immigration raciale dans les années 1960, jusqu'à des objectifs clairement définis dans la Loi sur l'immigration dans les années 1970 (Knowles, 2000).

La loi sur le multiculturalisme, mise en place en 1971, instaure quant à elle les valeurs associées à l'immigration. À la fin des années 1980, il était principalement question de « relations interraciales et de compréhension interculturelle ; de cultures et de langues patrimoniales ; et de soutien et de participation communautaire. » (Citoyenneté et Immigration Canada, 2009, p.10) De 2002 à 2005, les politiques visaient « à favoriser la compréhension interculturelle, à lutter contre le racisme et la discrimination, et à encourager la citoyenneté commune. » (Idem) Finalement, en 2008, on peut interpréter un certain renforcement du rapport de force et des valeurs canadiennes : le respect des droits de la personne, la démocratie, la primauté du droit et le développement durable sont celles qui sont mentionnées par le Ministère des affaires étrangères. Le rapport sur le multiculturalisme cite que le gouvernement veut « appuyer l'intégration économique, sociale et culturelle des nouveaux Canadiens et communautés ethnoculturelles ; mettre en place des programmes pour les jeunes à risque et promouvoir la compréhension interculturelle et les valeurs canadiennes [...]. » (Idem)

### **1.2.1 Les perspectives d'avenir**

Les données du Recensement de Statistique Canada de 2006 sont assez claires en ce qui concerne l'immigration et l'intégration : « la population canadienne est de plus en plus diversifiée et [...] la diversité raciale, ethnique, linguistique et religieuse du pays continuera de s'accroître – soulignant ainsi le besoin pressant de promouvoir

l'intégration.» (Citoyenneté et Immigration Canada, 2009, p.3) La population devenant de plus en plus hétérogène dans ses origines ethniques et sociales, il semble donc y avoir une certaine pression à l'intégration, afin de construire une société toujours cohérente. Il est donc important de « promouvoir l'intégration » non seulement auprès des communautés culturelles, mais aussi auprès de toute la population.

### 1.2.2 L'accord Québec-Canada

Comme mentionné au tout début, l'immigration est une compétence partagée entre les deux paliers de gouvernements.

« L'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains\* (1991) reconnaît au Québec la pleine compétence à l'égard de l'intégration des nouveaux arrivants et de la sélection des candidats se destinant à son territoire : candidats indépendants, réfugiés se trouvant à l'étranger et autres personnes en situation de détresse. Cependant, le gouvernement fédéral a la compétence exclusive en ce qui concerne les personnes à qui le statut de réfugié est reconnu au Canada par suite d'une demande d'asile, tandis qu'il exerce un rôle prépondérant dans le cas des personnes admises au titre de la réunification des familles.» (Québec, 2001, p.4)

Il est important de noter que la grande majorité des immigrants qui arrivent en sol québécois sont sélectionnés et « administrés » par le gouvernement provincial, et non par le fédéral. Cependant, le fédéral demeure présent, notamment sur le plan symbolique. En effet, le Canada, dans son ensemble, est beaucoup plus représenté et connu à l'échelle internationale que les provinces. De plus, c'est le fédéral qui octroie finalement les visas à travers les demandes soumises aux ambassades et consulats où flotte le drapeau canadien.

### 1.3 La vision du gouvernement provincial

D'abord, il est important de dresser un portrait général de la situation de l'immigration au Québec afin de mieux saisir les enjeux qui en découlent.

- 80% des immigrants demeurent au Québec après une décennie;
- % selon domaines (2007 - Québec);
  - Immigration économique : 28 000 – 62%
  - Regroupement familial : 10 000 – 22%
  - Réfugiés : 6 000 – 13%

- Autres immigrants : 1500 – 3%
  - % connaissance du français : 76%;
  - Scolarisation : 2/3 ont + de 14 années de scolarité;
  - ¾ se destine au marché du travail;
  - 30% Afrique, 28% Asie, 23% Amérique, 19% Europe;
  - Bassin d'immigrants jeune;
  - ¾ dans le Montréal Métropolitain.
- Source : Statistique Canada, 2001

Il est donc clair que la vision québécoise de l'immigration et l'intégration diffère en quelques points de celle du fédéral. Elle se distingue entre autres par le caractère et la majorité francophone, et par la concentration exceptionnelle des communautés culturelles à Montréal.

### 1.3.1 La politique québécoise d'immigration

La politique québécoise d'immigration a pour principal but d'accroître sa compétitivité au sein du Canada et dans le monde du point de vue économique et démographique. On mentionne que « l'économie des pays industrialisés, autrefois fondée sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles, s'est transformée en une *économie du savoir* dans laquelle l'inventivité et les compétences de la main-d'œuvre – le capital humain – contribuent de façon déterminante à la production de la richesse et à la prospérité des sociétés. » (Québec, 2001, p.9) Dans ce contexte, on attribue plusieurs avantages à l'immigration, notamment :

- Elle alimente la demande en biens et services et stimule l'activité économique, particulièrement dans la région de Montréal ;
- Les immigrants, en particulier ceux de la catégorie des gens d'affaires, fournissent des capitaux neufs et créent directement des emplois ;
- Elle amène une population scolarisée : 83% des travailleurs sélectionnés par le Québec possèdent une scolarité postsecondaire et 67% ont fréquenté l'université. [Ce qui est beaucoup plus que la moyenne québécoise qui se situe à 14,7%.] Toutefois, des obstacles à l'emploi des travailleurs spécialisés persistent (Bouchard-Taylor, 2008, p.83);
- On associe croissance économique à croissance démographique. Le Québec vieillissant et ayant un faible taux de natalité, le gouvernement recourt à l'immigration pour demeurer compétitif sur la scène internationale ;

Elle a aussi comme objectif au Québec de conserver son caractère français, dans une Amérique du Nord massivement anglophone, en comptant sur l'immigration francophone et la francisation des immigrants. On reconnaît que le français est un

facteur d'intégration déterminant, mais aussi que son poids est en baisse à Montréal, où l'on accueille la majorité des immigrants. (Québec, 2001, p.17) Les critiques de la journaliste Josée Legault et les enquêtes du journal Le Devoir abondent dans ce sens.

### **1.3.2 L'immigration, une question de perception**

Il est surprenant de constater que la croyance populaire voulant que le Québec ait longtemps été une nation « uniforme » et peu ethniquement diversifiée est plutôt fautive sur le plan historique. La perception que nous « sommes envahis » l'est tout autant. Le rapport Bouchard-Taylor est très clair à ce sujet :

« Depuis la fin des années 1940, le Québec a toujours fait partie des dix sociétés industrialisées qui recevaient le plus d'immigrants par habitant. L'immigration a été un phénomène constant dans l'histoire du Québec, mais sans jamais ressembler à cette « submersion » que certains intervenants ont évoquée au cours de nos consultations. Selon le recensement de 2006, les immigrants représentent 11,5 % de la population totale. Cette proportion était de 6,6 % en 1871 et de 8,8 % en 1931. » (Bouchard-Taylor, 2008, p.83)

La perception des Québécois vis-à-vis les immigrants est aussi fort positive, surtout si nous la comparons avec celle des autres pays occidentaux.

« Divers sondages réalisés en 2005 et en 2006 révèlent un fort appui à l'immigration (autour de 70%) de la part de la population québécoise. Cet appui est parfois plus élevé qu'au Canada anglais, parfois moins. Dans l'ensemble, les deux sociétés manifestent une disposition très positive à cet égard – beaucoup plus que la moyenne des pays occidentaux. » (Bouchard-Taylor, 2008, p.83)

### **1.3.3 La position du Québec vis-à-vis l'intégration des communautés culturelles**

Les grandes orientations de la politique d'intégration du gouvernement du Québec reposent sur des « éléments constitutifs d'un contrat moral établissant, dans un esprit de réciprocité, les engagements respectifs de la société d'accueil et des nouveaux arrivants. » (Bouchard-Taylor, 2008, p.40) Ce contrat « moral » établit, entre autres, que le Québec a comme langue publique commune le français et qu'elle est une société démocratique « où la participation et la contribution de tous sont attendues et favorisées. » (Idem)

Quant à la diversité culturelle, qui caractérise principalement la métropole de Montréal, « elle est perçue comme une richesse, » (Idem) dans la mesure où elle demeure encadrée par la Charte des droits et libertés, et qu'elle s'accomplit « dans un esprit d'interaction plutôt que de cloisonnement. » (Idem) En échange, l'État s'engage à favoriser leur intégration.

## **1.4 Multiculturalisme et interculturalisme**

Il faut aussi noter une différence dans l'approche privilégiée quant à l'intégration et la valorisation des différences culturelles. Le gouvernement canadien – et on pourrait presque dire le Canada anglais – a une manière de percevoir ce sujet différemment du gouvernement québécois.

### **1.4.1 Le multiculturalisme canadien**

Le multiculturalisme est un concept très populaire dans le monde anglo-saxon (dont le Royaume-Uni et l'Australie). Il vouait à une longue tradition de mesurer individuellement les identités collectives générales ou sociales. Il constitue, principalement depuis l'ère Trudeau, « une caractéristique fondamentale de la société canadienne. » (Canada, 2008, p.7) La notion de multiculturalisme a eu un « succès bœuf » auprès des intellectuels canadiens-anglais selon Lise Bissonnette (1991, p.9) : « La notion de mosaïque devient la bouée de sauvetage de l'identité canadienne, la formule magique qu'on attendait pour se distinguer du puissant voisin américain. » Hors, cette dite formule a ses limites selon Mme Bissonnette (1991, p.11) :

La diversité, a-t-on réalisé tout à coup, c'est aussi le danger de l'éclatement. Si rien n'est fondateur, si les valeurs des uns sont égales aux valeurs des autres, si la diversité prend le pas sur le sens de la communauté, que reste-t-il à partager ? Comment vivre ensemble ? À partir de quels principes d'organisation, de cohésion, et pour quel avenir ?

Cette vision de société qu'est le multiculturalisme est aussi critiquée par les nouveaux arrivants. Neil Bissoondath, lui-même immigrant, porte un jugement sévère sur cette « valeur canadienne ». D'abord, le concept peut évoquer un attachement à la communauté antérieure, alors qu'on veut que les immigrants participent activement à

la société d'accueil. Sans nier l'importance des racines culturelles, il refuse d'en être prisonnier : « L'idée qu'on se fait du passé, objectif et personnel, peut être la source d'un perpétuel ressentiment ou le point de repère qui permet de comprendre qui on est et la place qu'on occupe dans le monde. » (1995, p.41) On s'identifierait ainsi davantage à l'espace du pays d'origine qu'à l'espace du pays d'accueil.

#### 1.4.2 L'interculturalisme québécois

Bien qu'il n'ait jamais fait l'objet d'une définition complète de la part de l'État québécois – ce qui démontre le flou politique actuel, – l'interculturalisme a souvent été évoqué dans la littérature comme l'*objectif* social de la société québécoise. Cette autre manière de penser l'intégration semble apporter des réponses aux lacunes du multiculturalisme vis-à-vis la « spécificité » du Québec. Le multiculturalisme ne semble donc pas adapté au Québec puisque, selon le rapport Bouchard-Taylor, le rapport à la langue n'est pas un facteur déterminant au Canada anglais. En effet, l'insécurité du minoritaire n'y est pas présente et il n'y a pas de groupe ethnique majoritaire, alors qu'au Québec, les citoyens d'origine canadienne-française forment une majorité de 77%. Finalement, au Canada, on se préoccupe moins de la préservation d'une tradition culturelle fondatrice. (Bouchard-Taylor, 2008, p.41)

L'interculturalisme tente donc de concilier diversité culturelle et continuité du noyau francophone. Elle met en place un rapport de forces différent et plus fort entre communautés culturelles minoritaires et celle majoritaire. Certains points mentionnés dans le rapport Bouchard-Taylor méritent d'être cités, surtout dans l'optique de dégager ses incidences au niveau spatial.

- Suivant l'esprit de la réciprocité, les interactions y sont fortement valorisées, notamment l'action intercommunautaire. Les objectifs visés ici sont les suivants : vaincre les stéréotypes et désamorcer la crainte ou le rejet de l'Autre ; tirer profit de l'enrichissement associé à la diversité ; bénéficier de la cohésion sociale.
- Les différences culturelles (et en particulier religieuses) n'ont pas à être refoulées dans le domaine privé. La logique qui sous-tend ce choix est la suivante : il est plus sain d'afficher ses différences et d'appriivoiser celles de l'Autre que de les occulter ou de les marginaliser.
- Pour les citoyens qui le désirent, il est bon que survivent les appartenances premières, car les groupes ethniques d'origine remplissent souvent un rôle de médiation entre leurs

membres et l'ensemble de la société. On retrouve là un phénomène général : sauf exception, chaque citoyen s'intègre à la société par l'intermédiaire d'un milieu ou d'une institution qui agit en tant que relais (famille, profession, groupe communautaire, Église, association...).

- Les constantes interactions entre citoyens d'origines diverses mènent au développement d'une nouvelle identité et d'une nouvelle culture. C'est ce qui se passe au Québec depuis quelques décennies, sans que cela altère la position culturelle du groupe majoritaire ni ne porte atteinte à la culture des groupes minoritaires.
- Les dimensions civique et juridique (et tout ce qui concerne en particulier la non-discrimination) doivent être tenues pour fondamentales au sein de l'interculturalisme. (Idem)

## 1.5 L'espace des communautés culturelles

Après avoir clarifié certains principes politiques vis-à-vis l'immigration et l'intégration, il paraît essentiel de faire un parallèle entre les politiques gouvernementales et leur traduction concrète dans l'espace construit. Cela permettra de révéler, par la lecture du milieu bâti, les cohérences et les incohérences entre l'analyse politique et l'architecture.

### 1.5.1 L'immigration : un phénomène urbain

Le premier constat que nous pouvons affirmer est que les immigrants s'installent majoritairement dans la métropole. « La plupart des minorités visibles du Canada (95,9%) habitent les centres urbains ou autour de ceux-ci. » (Canada, 2009a, p.5) Ils se partagent principalement l'agglomération de Toronto (2,2 millions – 42,9%), de Vancouver (875 000 – 17,3%) ou de Montréal (590 000 – 11,6%). Bien qu'encore marginal comme phénomène, de plus en plus de communautés quittent les grands centres urbains pour aller s'installer dans des quartiers de banlieue ou dans le périurbain.

« Les banlieues offrent la possibilité d'une vie privée, isolée, autonome, et, si on veut, anonyme. Par dessein, la banlieue ne ressemble pas aux villes. Elle n'a ni jardin public, ni place, ni grands boulevards. Le zoning a délibérément écartelé les activités de la vie quotidienne: la résidence, le travail, les loisirs, le culte, pour séparer les quartiers résidentiels des centres commerciaux et des bureaux. On ne peut pas faire ses courses près de son lieu de travail, de son lieu de culte ou de l'école de ses enfants. Sans centre communal, les rapports sociaux ne se nouent pas dans le voisinage mais ça et là, comme si on était entouré d'espaces incultes. Cependant ces espaces intermédiaires sont de vastes espaces que remplissent les voitures, un no-man's-land où chacun conduit son auto isolé, comme dans un living-room en déplacement. » (Read, 2009)



Ceci laisse croire que leur situation économique s'est améliorée et que l'intégration s'est pleinement réalisée, puisque ceux-ci adopteraient les mêmes « valeurs » ou les mêmes comportements spatiaux individualistes que la majorité canadienne. La banlieue devient donc de plus en plus attrayante.

### 1.5.2 Entre banlieue et quartiers centraux : le phénomène à l'international

Le phénomène migratoire urbain montréalais est bien différent du phénomène allemand, français ou britannique.

« Dans de grandes villes allemandes et des banlieues parisiennes vivent aujourd'hui des enfants d'immigrants qui ont perdu une bonne partie de leur culture d'origine, sans pouvoir s'intégrer dans la société d'accueil. Ils vivent dans de riches sociétés de consommation sans pouvoir y prendre part. Ils se sentent victimes de discrimination, aliénés et spoliés ; ils sont parfois au bord de la révolte. Certains pays européens font face à des problèmes graves, liés à l'émergence de zones urbaines défavorisées. » (Bouchard-Taylor, 2008, p.81)

Le résultat de l'immigration se traduit en Europe occidentale par une ségrégation spatiale. Certaines banlieues, caractérisées en France notamment par de grandes barres ou tours d'habitations et construites dans le cadre de programmes de logements sociaux, sont occupées presque exclusivement par les communautés immigrantes. Elles ont été bâties pour les classes populaires et finalement, ont accueilli essentiellement des immigrants à faible revenu provenant des anciennes colonies. La ville-centre demeure « réservée » aux nationaux, et la banlieue aux immigrants. Ils peuvent conséquemment difficilement participer de manière active à la société, les principales activités se trouvant dans la ville-centre. C'est aussi le cas des communautés culturelles de l'Angleterre qui se sont installées principalement dans les banlieues ouvrières de Londres.

La situation au Québec est ainsi très différente de ces cas occidentaux. Le rapport Bouchard-Taylor (2008, p.81) évoque plusieurs divergences socio-économiques. En voici quelques-unes :

- Il existe des éléments de marginalisation au Québec, mais ils n'ont pas la même ampleur que dans certains pays d'Europe. On n'observe pas dans les rapports entre les immigrants et la société d'accueil un degré de tension et d'exclusion socioéconomique comparable. Nous devons d'ailleurs tout faire pour éviter une dérive en ce sens.

- Plus de 60 % des immigrants arrivant au Québec sont sélectionnés en fonction de leurs compétences professionnelles (et linguistiques), si bien qu'ils sont en général plus scolarisés que la moyenne des membres de la société d'accueil. Nous sommes donc très loin de la situation des populations sous-scolarisées issues de l'immigration dans certaines villes allemandes et néerlandaises ou dans certaines banlieues françaises.
- Plusieurs immigrants sont issus de la classe moyenne et partagent donc à maints égards la manière de vivre de nombreux Québécois. C'est un fait avéré que les classes moyennes se ressemblent beaucoup plus par leur mode de vie que les populations moins favorisées.
- Les énormes distances terrestres ou maritimes entre le Québec et les terres d'émigration pourraient également favoriser une immigration planifiée et plus coûteuse pour l'immigrant. Ainsi, les conditions socio-économiques doivent être implicitement relativement élevées. Ce qui n'est par exemple pas le cas de l'immigration en Europe où la traversée de la Méditerranée ou des frontières entre l'Est et l'Ouest est beaucoup plus facile.



Figure 2 Concentrations linguistiques à Montréal

Anglophones, allophones, francophones. Selon Statistique Canada.

Aussi, les communautés culturelles, dans le cas de la région métropolitaine de Montréal, occupent les quartiers centraux de la ville et non les couronnes Nord-Sud. (Figure 2) Elles peuvent donc participer activement à la vie urbaine, dans les sphères culturelles et économiques. Il est aussi reconnu que la ville de Montréal est très bien desservie en transport en commun, que les services de base sont à proximité et que conséquemment, ils profitent des avantages de la ville dense.

Il est aussi intéressant de noter que les communautés culturelles sont positionnées stratégiquement, entre la communauté canadienne anglophone à l'Ouest et la communauté canadienne francophone à l'Est. Elles peuvent donc participer à l'activité de ces deux communautés majoritaires de Montréal en plus d'agir comme trait d'union entre ces deux solitudes.

La localisation des communautés culturelles, à l'échelle urbaine, reflète donc le caractère interculturel que le gouvernement et la communauté universitaire mettent de l'avant à propos de l'approche d'intégration qu'ils privilégient. À première vue, ces dispositions sont cohérentes avec cette volonté étatique que les communautés prennent activement part à la société. Elles reflètent aussi spatialement ce rapport de force présent dans le concept de l'interculturalisme, avec la principale variante que, dans le cas de Montréal, il n'est pas question d'un seul groupe majoritaire, mais plutôt de deux. C'est donc un rapport social et spatial tripartite entre canadiens-anglais, canadiens d'origines diverses et canadiens-français.

Comme il a été précisé précédemment, l'équivalent des banlieues ouvrières européennes sont en fait à Montréal, les quartiers centraux. De plus, ces concentrations ne sont pas aussi fortes que dans les villes européennes.

La carte (Figure 2) exprime seulement les concentrations linguistiques majoritaires en indiquant en rouge les anglophones, en bleu les francophones et en jaune les minorités culturelles (généralement allophones).

## 1.6 Le civisme des bâtiments publics

S'intéresser à l'architecture publique – vue et accessible par le public – est une manière de voir si les politiques étatiques sont finement définies dans l'environnement urbain, dans le quotidien. Elle évoque une structure et des symboles qui influencent la manière d'interagir avec les autres et avec les institutions.

“Buildings house bodies in space doing purposeful things; engaged in what look like material processes. We can see and touch buildings, and above all, be in them. Taking part in a liturgical act, a legal trial or a concert is to be an actor of material process. Whilst this is true as a basic description it would be totally inadequate to capture what is really going on were it not for the fact that 'liturgy', 'trial' and 'concert' are shorthand for events loaded with meaning. They tell us about whole sets of actors, responsibilities and power structures. They refer to religious belief and practice, abstract concepts of justice, and the skill in making, as well as the experience of listening to music. That is they describe social relations which I have already described as being of two kinds – those of power and those of bonds.” (Markus, 1993, p.21)

Tout comme l'église, le palais de justice ou la salle de concert, pour reprendre les exemples de Markus, les bâtiments qui offrent des services dédiés aux communautés pourraient évoquer, par leur structure et par les symboles qu'ils dégagent, les valeurs étatiques reliées au multiculturalisme ou à l'interculturalisme. C'est pourtant tout le contraire qui se présente lorsqu'on *lit* les façades de ces organismes publics.

### 1.6.1 Localisation et typologie des services gouvernementaux d'immigration

Pour remplir ses obligations – favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, – les deux paliers de gouvernement disposent de programmes et de centres de services localisés à quelques endroits à Montréal. Les services sont divisés par le système politique et administratif : les bureaux du gouvernement fédéral sont distincts des bureaux du gouvernement provincial.

Les services *officiels* offerts par le Canada sont très limités, se restreignant principalement à l'émission de documents. Ces services sont principalement gérés par le *Télécentre* et tout se fait à distance. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a aussi un seul bureau du Programme du multiculturalisme à Montréal, situé au 1010 rue Saint-Antoine Ouest, dans le centre financier de Montréal. Pourtant, le

gouvernement veut «jouer un rôle majeur à l'appui de l'immigration, du multiculturalisme et de la diversité en vue de leur intégration à long terme à la société canadienne.» (Canada, 2009a, p.8) Cette volonté ne s'est, par contre, peu concrétisée au niveau spatial, mise à part le complexe Guy-Favreau, le principal bâtiment administratif fédéral. Mais rappelons que dans le cas du Québec, la compétence de l'immigration revient principalement au gouvernement provincial.

Les services « officiels » offerts par le Québec passent par le soutien aux premières démarches d'établissement, les services de francisation, le soutien à l'intégration sociale et économique, etc. Ces activités se réalisent dans les bureaux d'Immigration-Québec, recensés à quatre endroits à Montréal. Ces bureaux se divisent le territoire selon les points cardinaux, et non pas selon la répartition actuelle des communautés sur le territoire, démontrée sur la carte précédente (Figure 2). Les noms donnés à ces bureaux en dit aussi beaucoup sur l'organisation administrative et sur la nature des services de ces bureaux du ministère – par exemple *Immigration-Québec – Nord de Montréal*.



**Figure 3 Bureaux Immigration-Québec - Sud de Montréal**  
2050, rue De Bleury, Montréal. (Image tirée de Google Street View)



**Figure 4 Bureaux Immigration-Québec - Ouest de Montréal**  
181, boulevard Hymus, Pointe-Claire. (Image tirée de Google Street View)



**Figure 5 Bureaux Immigration-Québec - Nord de Montréal**

255, boulevard Crémazie Est, Montréal. (Image tirée de Google Street View)



**Figure 6 Bureaux Immigration-Québec - Est de Montréal**

7151, rue Jean-Talon Est, Anjou. (Image tirée de Google Street View)



Ces bureaux sont vraisemblablement loués dans de grands immeubles locatifs. (Voir Figure 3 à Figure 6) Ces immeubles n'appartiennent donc pas au gouvernement et ne reflète pas une image « civique » qu'on attendrait d'un bâtiment de nature publique. En effet, ces bureaux ne possèdent pas d'identité particulière. Il est très difficile, mise à part cette petite affiche bleue apposée près de la porte d'entrée, d'imaginer que des bureaux qui offrent des services gouvernementaux reliés à l'immigration s'y trouvent. Ils sont encore moins des repères importants dans la ville. L'État ne s'affiche donc pas, il se cache derrière des façades sans âme ni présence, des façades qui ne caractérisent pas la spécificité québécoise et qui sont semblables à plusieurs égards à des immeubles administratifs d'ailleurs au Canada ou aux États-Unis. Nous pouvons par contre faire un parallèle avec la réalité administrative du ministère : les *vrais* services d'immigration sont donnés *en sous-traitance* par des organismes subventionnés par le gouvernement.

Le gouvernement collabore donc avec une trentaine d'organismes à Montréal qui soutiennent directement les immigrants dans les premières étapes de leur établissement. Ils sont principalement situés à l'Ouest et à l'Est du Mont-Royal (Figure 7), mais peu se trouvent là où les communautés se trouvent en majorité, c'est-à-dire plus au centre Nord. Ceci laisse croire que ces bureaux demeurent, davantage liés à la chaîne hiérarchique bureaucratique gouvernementale qu'aux services auprès des populations concernées.



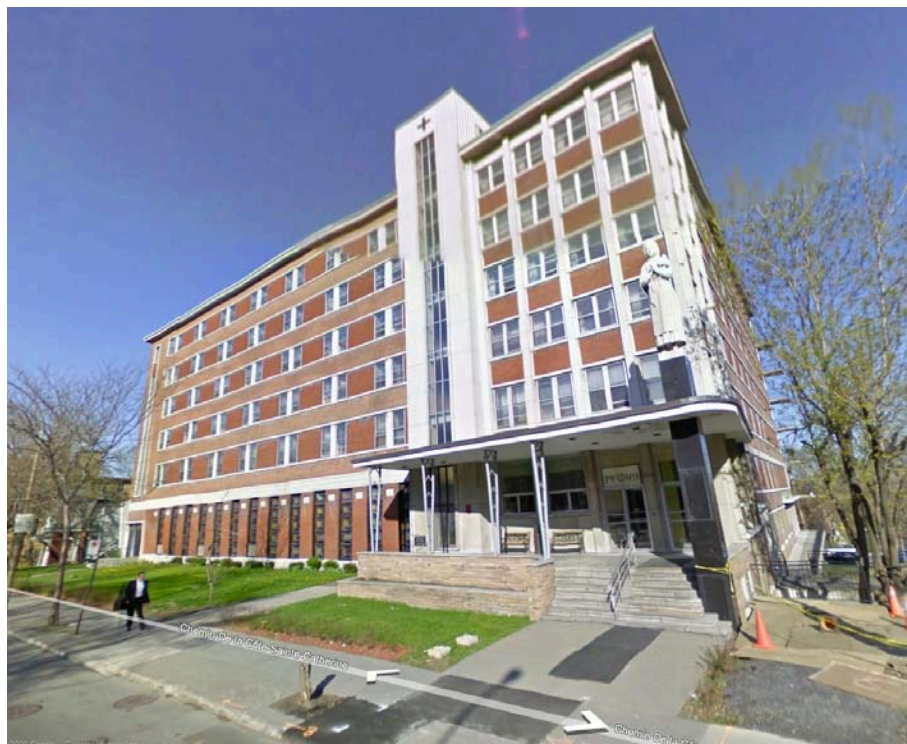
**Figure 7 Localisation des organismes d'insertion sociale**

**Selon Québec, 2008.**



**Figure 8 Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants**

**10788, rue Laverdure, Montréal. (Image tirée de Google Street View)**

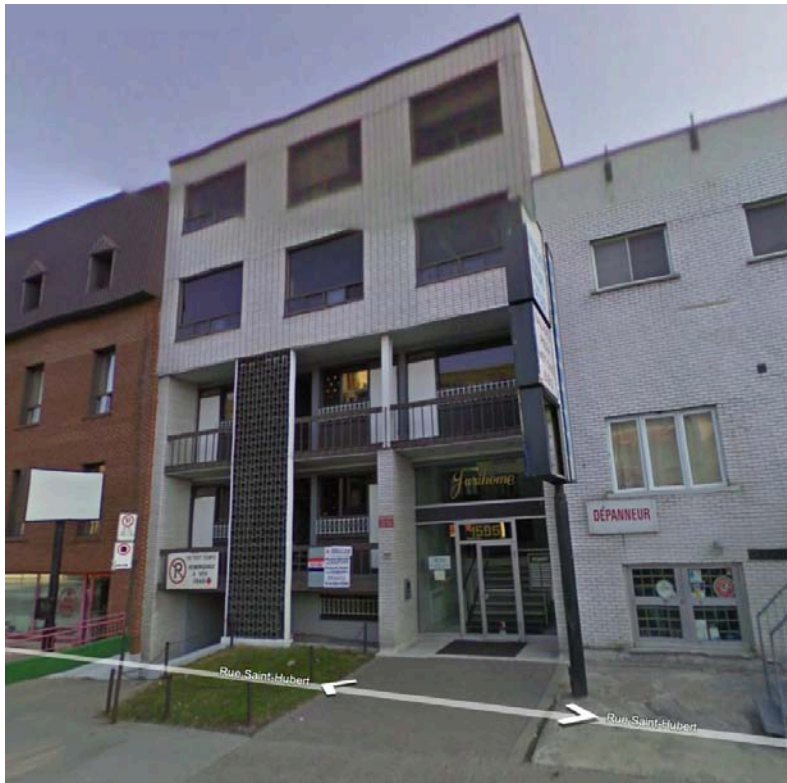


**Figure 9 Promis**

**3332, chemin Côte-Ste-Catherine, Montréal. (Image tirée de Google Street View)**



**Figure 10 Centre d'éducation et de développement interculturel  
3429, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal. (Image tirée de Google Street View)**



**Figure 11 AMPE-CITI clef pour l'intégration au travail des immigrants  
1595, rue St-Hubert, Montréal. (Image tirée de Google Street View)**

Lorsqu'on s'intéresse à l'environnement urbain et à la lecture des façades, deux constatations s'imposent. D'une part, certains organismes (Figure 8 et Figure 9) occupent, en partie ou en totalité, des bâtiments d'apparence publique, comme une ancienne école. Cela peut être un avantage, en ce sens qu'il reflète mieux la présence de l'État et ce cette prise en charge si louangée. Par contre, cette allure plus civique est néanmoins liée à un caractère religieux, du moins en façade. Ces organismes occupent en effet des bâtiments relativement anciens, et puisque l'Église jouait un rôle important au niveau étatique – elle assumait notamment les rôles d'éducation et de santé – ces bâtiments affichent encore en façade des symboles chrétiens. Cela ajoute une certaine confusion dans l'idéologie québécoise de l'immigration et de la laïcité, au sein même du débat actuel. D'autre part, certains organismes, probablement de moins grande ampleur, occupent des petits immeubles à bureaux et ne possèdent pas d'allure civique. Ils sont néanmoins, pour la plupart, localisés sur des avenues relativement passantes. (Figure 10 et Figure 11)

L'absence d'image civique forte n'aide probablement pas à résoudre les problèmes d'orientation que connaissent les nouveaux arrivants qui doivent d'ores et déjà composer avec le stress de débiter une autre vie dans une autre société. Ainsi, « la dispersion des services gouvernementaux, liée à la grande bureaucratie verticale, » (Morel, 2003, p.176) visiblement parsemés sur le territoire montréalais, sans prendre en compte la réalité de la localisation des communautés culturelles, n'aident pas celles-ci à se faire une carte et une image mentale des services offerts. Par la même occasion, la population n'a peut-être même pas connaissance de la présence de l'État et de l'encadrement qu'il offre aux immigrants.

### **1.6.2 L'identification aux valeurs politiques de la société d'accueil**

À la lecture de l'architecture qui abrite les services publics reliés à l'immigration et l'intégration, nous pouvons donc constater que la présence symbolique de la société, par l'entremise de l'État, est plutôt ambiguë. Elle est du même flou qui accompagne le débat sociétal dans lequel le Québec est plongé depuis plusieurs mois. Hors, par

l'entremise d'une intervention urbaine et architecturale adéquate, n'aurait-il pas lieu de formaliser concrètement une affirmation sociétale d'un idéal commun ? Est-ce que les politiques reliées à l'interculturalisme pourraient s'affirmer d'une manière construite de manière à ce que toutes les communautés – ou identités – culturelles (majoritaires et minoritaires) puissent se référer à des valeurs incarnées par les qualités et les caractéristiques architecturales des bâtiments publics ? Ces questions spécifiques constituent l'essence du présent essai(projet) et seront explorées, développées et expliquées dans la section portant sur le projet d'architecture (en troisième partie).

## 2 LE DOMAINE DES SCIENCES SOCIALES ET DE L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE EN RELATION AVEC L'UTILISATION DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI

- Un point de vue essentiellement porté sur l'importance de se regrouper afin d'exercer ses droits et d'échanger avec l'ensemble de la population ;
- D'une part, des associations qui offrent des services de première ligne qui pullulent partout à Montréal dans des logements, avec peu de coordination entre elles et d'autre part, des lieux publics d'échange rares et non considérés par l'action publique.

L'immigration est donc une mesure efficace utilisée par les gouvernements pour contrer la dénatalité et accentuer la croissance économique. La première partie démontre que les gouvernements offrent des services qui sont intimement reliés à leurs objectifs et leurs démarches administratives, mais que les bâtiments qui les abritent sont loin de correspondre à la nature des services qui sont offerts. Cela dit, encore faut-il, à plus long terme, que les nouveaux arrivants choisissent de demeurer dans leur nouveau pays et qu'ils s'intègrent à la société d'accueil. « À ce sujet, une évaluation récente indique que 77% des personnes admises entre 1989 et 1998 étaient toujours présentes au Québec au début de l'an 2000. » (Québec, 2001, p.15) La littérature scientifique est très abondante pour documenter le processus d'intégration et les facteurs qui favorisent leur réussite. Un parallèle y sera dressé avec l'utilisation de l'environnement bâti.

### 2.1 L'intégration : un long processus

On distingue trois phases dans le processus d'intégration (Morel, 2003, p. 33) et nous pouvons d'ores et déjà les associer à un rapport à l'espace. Il est important de mentionner que ces phases ne se sont pas strictement distinctes dans le temps. Elles se déroulent en même temps, l'une ayant principalement prédominance sur les autres à un certain moment. Les voici :

- L'adaptation au milieu physique ;
- L'intégration à la société ;

- L'acculturation, au niveau des valeurs.

## 2.2 L'adaptation et le rapport à l'espace de la ville

La première phase du processus d'intégration est l'adaptation. D'une « connotation écologique », l'adaptation est essentiellement la relation entre le nouvel arrivant et son nouveau milieu physique. Le rapport à l'espace est donc très important. L'immigrant doit s'adapter aux modes de déplacement – principalement le transport public – et s'orienter dans la ville. À ce titre, Roy (2002 p.18) évoque un problème de désorientation récurrent. En raison de leur perte de repères géographiques, les nouveaux arrivants ont peine à « se retrouver dans les transports en commun, dans les rues, dans les quartiers, à travers les bureaux gouvernementaux et les ressources communautaires. » Ainsi de nouveaux rapports à l'environnement s'installent et par conséquent, les repères visuels et symboliques prédominants dans la ville peuvent devenir importants dès le début et subsister par la suite.

C'est pourquoi les lieux fréquentés lors de l'établissement, soit les bureaux gouvernementaux et les organisations communautaires, agissent comme repères. Ils constituent en effet des points d'encrages importants lors des premiers moments au pays. De par l'image architecturale qu'ils dégagent, ces bâtiments annoncent à la fois les valeurs et l'identité du pays, ainsi que le modèle d'administration publique qui en découle. Or, comme nous l'avons démontré précédemment, ces bâtiments sont loin d'agir comme repères parce qu'ils ne possèdent pas de caractère architectural propres et qu'ils ne sont pas *permanents* dans le temps et dans l'espace. En effet, ils peuvent déménager au même titre que des bureaux ou les commerces locatifs.

## 2.3 L'intégration sociologique et le rapport à l'espace de la ville

La seconde phase du processus est l'intégration. D'une « connotation sociologique », elle est essentiellement reliée au fonctionnement – langue, marché du travail – et la participation dans la société – du domaine politique, social ou culturel. Le rapport à l'espace paraît principalement sous-entendu dans ce cas-ci. La compréhension de



l'utilisation de l'environnement bâti gagnerait pourtant à être faite. En effet, les nombreux organismes ethniques installés sur le territoire peuvent refléter spatialement cette étape de l'intégration. De plus, la répartition des différentes communautés à l'échelle urbaine, selon un certain voisinage ethnique, démontre une forme d'entraide entre certains groupes culturels précis.

### 2.3.1 La reconnaissance et l'exercice de leurs droits

Le modèle de John Berry, psychologue et professeur natif de Montréal, est sans doute le plus répandu dans la communauté scientifique à ce qui a trait à la relation entre la reconnaissance des droits aux immigrants et aux communautés culturelles et les conséquences vis-à-vis l'intégration. Voici un tableau qui résume ce modèle.

	Droits culturels	
	OUI	NON
<b>Droits socio-économiques et civico-politiques</b>	Citoyenneté pluriculturelle [Canada]	Citoyenneté assimilationniste
<b>Droits socio-économiques uniquement</b>	Insertion pluriculturelle non participative	Insertion assimilationniste non participative
<b>Droits civico-politiques uniquement</b>	Insertion par politisation ethnique	Insertion clientéliste
<b>Ni droits socio-économiques ni civico-politiques</b>	Ségrégation	Exclusion

Figure 12 Droits citoyens et modèles d'insertion des immigrants

Selon Perregaux, 2001, p.169

Au Canada, tout comme dans certains pays d'Europe méridionale, comme l'Italie et l'Espagne, « une grande partie du travail effectué à l'appui de l'intégration des immigrants est centrée sur leur insertion sociale au sens large et non au marché du travail en particulier. On juge essentiel de consolider la solidarité et la compréhension entre les résidents locaux pour assurer une participation plus large des immigrants dans la société et, partant, renforcer leur aptitude à obtenir un emploi. » (Froy & Giguère, 2007, p.11)

Toujours selon Berry, la société canadienne serait ainsi proche d'une « citoyenneté pluriculturelle, » en reconnaissant aux immigrants des droits socio-économiques, civico-politiques et culturels. Selon Perregaux (2001, p.169), « ce modèle semble rencontrer [...] une plus grande acceptation dans les sociétés qui se définissent comme des nations de migrants, reconnaissant ainsi les apports culturels divers dans leur formation et dans leurs développement. »

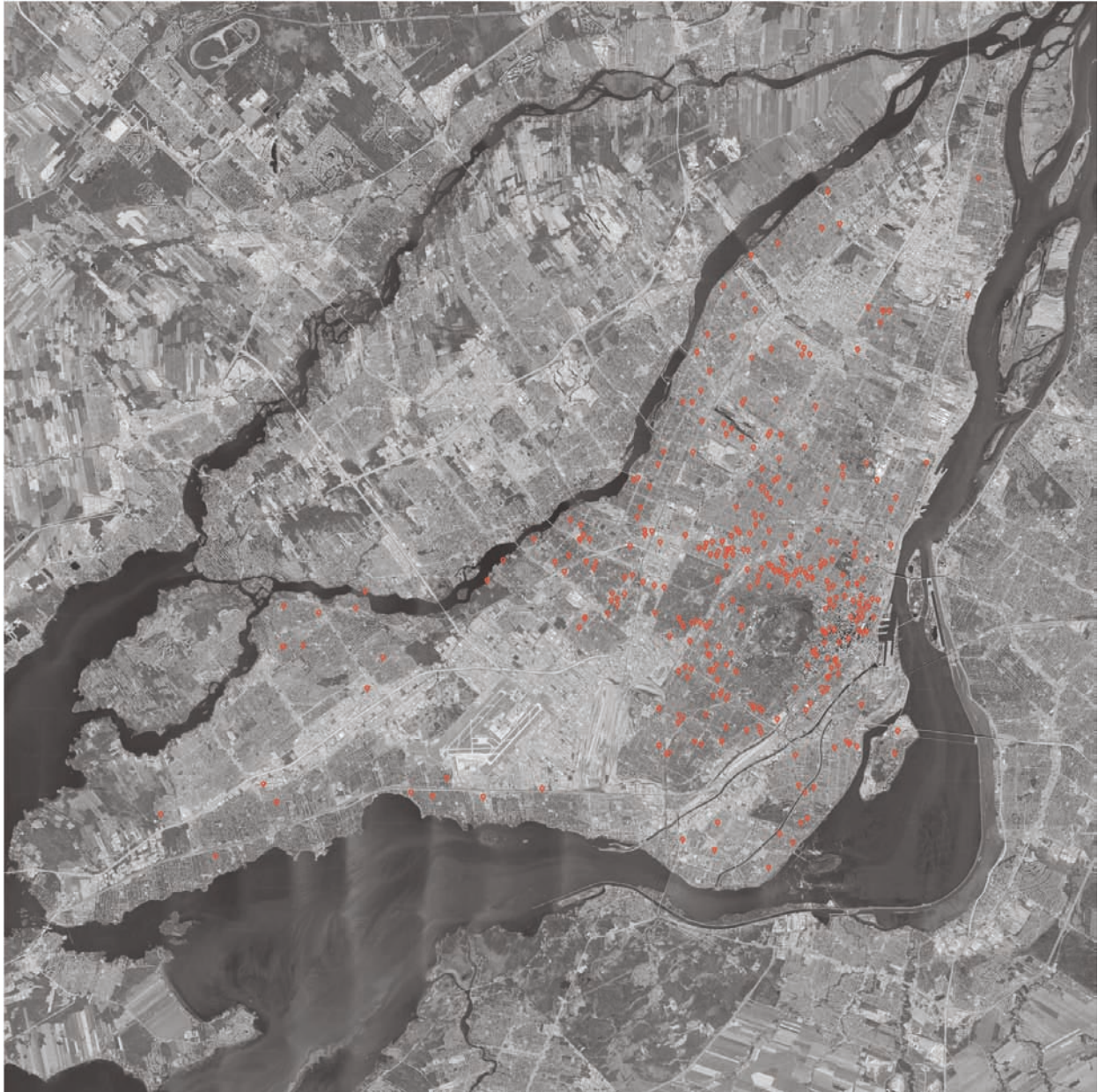
### **2.3.2 L'importance du communautaire**

Bien que les services gouvernementaux soient essentiels, la grande majorité des services de première importance sont assurés, au Québec, par les organismes communautaires. En effet, si « les politiques en matière d'immigration sont souvent définies, élaborées et financées à l'échelon national, c'est au niveau local, où une interaction s'exerce avec les autres politiques, dont celle ayant trait au marché du travail, que leurs retombées sur les immigrés et la société sont le plus vivement ressenties. » (Froy & Giguère, 2007, p.11) Cette proximité spatiale est donc privilégiée politiquement. Cette mise en place d'intermédiaires ethniques donne aussi un sens au multiculturalisme canadien, ou à l'interculturalisme québécois.

Ces nombreux organismes reflètent les droits accordés aux communautés culturelles : ils offrent des services d'emploi, représentent leurs communautés au niveau politique, participent activement à la vie communautaire et organisent des activités de réunion et des activités culturelles. Ces organismes remplissent donc le rôle d'identité culturelle. C'est pourquoi il est intéressant de s'intéresser à la localisation de ces organismes dans la ville et au genre de bâti qu'ils occupent. Nous constaterons entre autres que peu d'interactions ont lieu entre les différents organismes.

### **2.3.3 Faire valoir ses droits, se regrouper... et se diviser**

À l'échelle urbaine, ces organismes sont répartis sur l'ensemble du territoire montréalais, avec une majorité d'activités autour du Mont-Royal. (Figure 13) Bien que la plus forte concentration des organismes ne se trouvent pas là où les communautés se trouvent (voir Figure 2), la localisation des autres organismes est reliée, pour plusieurs cas, à la localisation des communautés. Par exemple, les organismes destinés aux Montréalais d'origine haïtienne se retrouvent pour la plupart là où la majorité des Haïtiens habitent.



**Figure 13 Localisation des organismes communautaires à vocation ethnique**

**Selon Québec, 2009.**

Les organismes sont donc répartis selon une logique de territorialité qui a les avantages de ses inconvénients. Les organismes sont présents partout sur le territoire, ce qui permet d'offrir des services au niveau local, des services qui sont, rappelons-le, de première importance du point de vue de l'intégration et de la vitalité des communautés culturelles. Aussi, comme le mentionne Hanson et Hillier (1989, p.7), cela a des conséquences positives sur leur solidarité, contrairement à ce qu'on pourrait penser :

"A problematic and interesting consequence for territoriality: social identification and spatial integration can often work in contrary directions, not in correspondence, as the theory requires. It has even been suggested that sodality-like behaviour in social groups varies inversely with spatial integration: the more dispersed the group, the more sodality-like the group becomes."

Au niveau local donc, la dispersion des organisations peut être considérée comme positive, puisqu'elle résulte de la solidarité et crée des réseaux à l'intérieur des communautés.

Au delà des échanges interpersonnels qui peuvent être tout de même présents dans une métropole, il faut aussi que des échanges positifs entre les communautés puissent avoir lieu :

"From the point of view of society, intergroup relations are a process of interaction by which community-type groups either adjust to each other so as to effect a degree of social integration or, by failing to adjust to each other, effect divisiveness in society as a whole. Intergroup relations, therefore, are inherently tied to the problem of integration of society. [...] Integration of society as a whole is a continuing process." (Isajiw, 1999, p.18)

Par contre, les relations entre les communautés indiquent le principe qu'il est question d'interactions entre les groupes, et non d'interactions entre individus. (Isajiw, 1999, p.18) Et c'est à un niveau plus global que les relations entre les communautés deviennent plutôt difficiles, et c'est un constat qui est fait par plusieurs :

Most ethnic groups do not unite with other ethnic groups on the basis of common interests. Instead, as a rule, they seek separate accommodations for themselves via public authorities. (Isajiw, 1999, p.189)

Spatialement divisées au niveau organisationnel et communautaire, les communautés peuvent difficilement faire des revendications politiques communes, qui auraient plus d'ampleur, et qui pourraient susciter un débat réel et de société. Le problème des accommodements raisonnables est que ces demandes d'accommodement sont

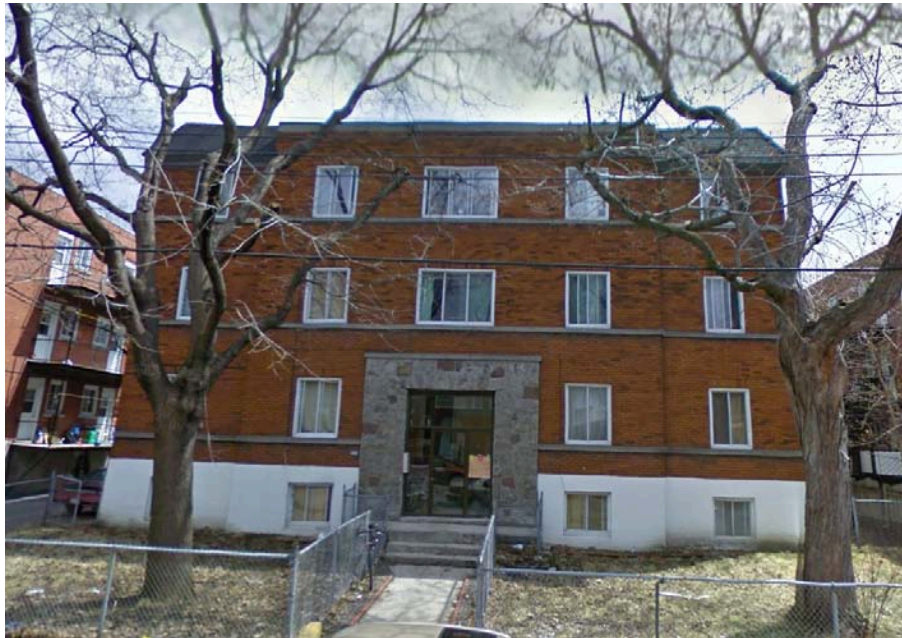
individualisées et engagent un règlement au cas par cas. Nous avons l'impression que les exceptions favorisent quelques minorités, alors qu'on devrait avoir l'impression que le débat sociétal devrait inclure tout le monde.

Cette division spatiale relève donc davantage d'une compétition que d'une collaboration entre les communautés. Cette concurrence accentue conséquemment la solidarité intracommunautaire. Cette division a aussi des conséquences positives en ce qui a trait à la légitimité du groupe majoritaire. En subventionnant plusieurs petites organisations, réparties sur l'ensemble du territoire, les politiques créent des groupes et sous-groupes. Avec ces divisions culturelles et spatiales, on fini par accroître le contrôle des valeurs du groupe majoritaire, puisqu'il devient justement majoritaire et arbitre sur son territoire.

De ces problèmes actuels constatés, deux pistes de solutions sont exprimées par Isajiw Wsevolod, professeur émérite à l'Université de Toronto. La première et la plus importante, est d'allouer des opportunités pour que ces communautés puissent entrer en contact entre-elles. Cela entre en lien direct avec l'espace urbain. En effet, la ville devrait créer des rencontres *inter-communautés*. Il ne s'agit pas seulement d'habiter la même ville, mais plutôt de profiter de l'espace urbain pour que les groupes minoritaires et majoritaires, qui forment à l'occurrence la population montréalaise, puissent interagir dans un espace commun. Or, de tels espaces existent-ils vraiment à Montréal?

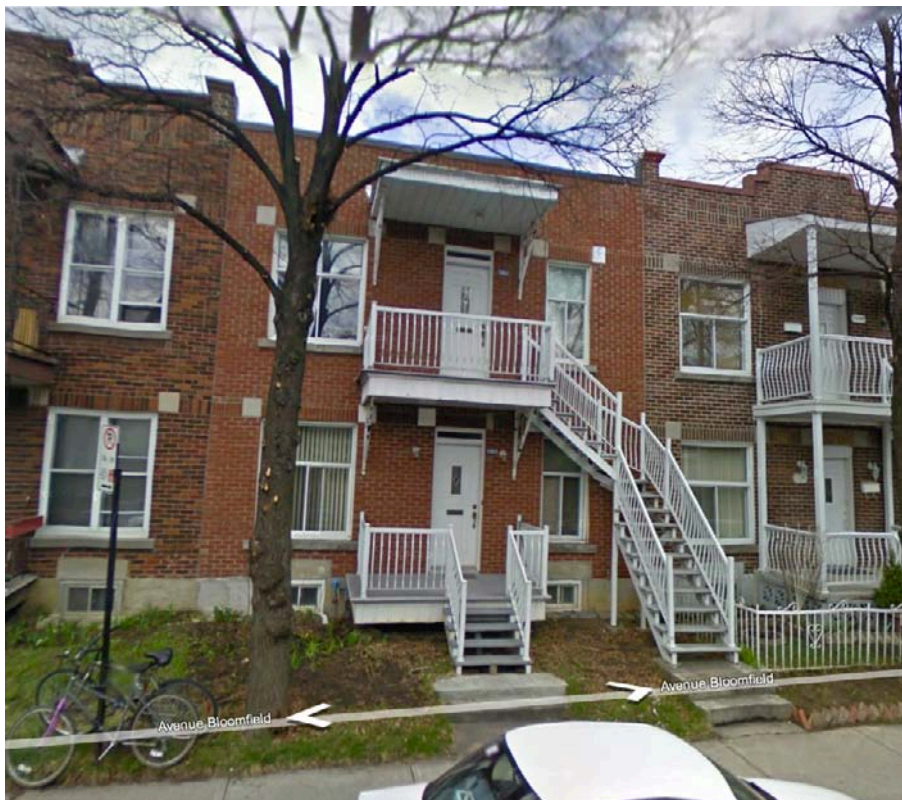
#### **2.3.4 Des organismes communautaires effacés**

Cette forte présence des organismes communautaires sur la carte (Figure 13) n'est par contre pas reconnaissable au niveau de la vie urbaine, ce qui n'est pas pour aider les relations entre les communautés. Pour la grande majorité des cas, les « sièges sociaux » de ces organismes se trouvent à même les logements des principaux responsables. Voici quelques exemples de façades d'édifices accueillant certaines de ces organisations à Montréal. (Figure 14 à Figure 17)



**Figure 14 Arc-en-Ciel d'Afrique**

**3380, rue Barclay, Montréal. (Image tirée de Google Street View)**



**Figure 15 Groupe Kantura Bolivie**

**7053, avenue Bloomfield, Montréal. (Image tirée de Google Street View)**



**Figure 16 Présence musulmane Montréal**

**6197, boulevard Robert, Saint-Léonard. (Image tirée de Google Street View)**



**Figure 17 Comité de Bengladeshis citoyens au Canada**

**3995, rue de Bullion, Montréal. (Image tirée de Google Street View)**



Quelques constats peuvent en être tirés. Premièrement, cette absence totale de signalisation – de la simple affiche jusqu'à la lecture même du bâtiment – démontre l'importance d'intégrer les réseaux *informels* d'entraide pour accroître l'accès aux services. Sans signalisation, il est impossible de savoir que de l'aide se cache derrière ces façades anonymes. Deuxièmement, cela suggère aussi un sous-financement de l'état pour l'aide à l'intégration.

« La disponibilité des ressources est un problème majeur qui pèse sur l'efficacité des projets locaux d'aide à l'intégration. Les ONG étant souvent en première ligne des services aux immigrés, c'est souvent chez elles que les problèmes de financement sont les plus criants. » (Froy & Giguère, 2007, p.18)

En économisant sur le coût de la location des espaces, on favorise l'utilisation des sommes octroyées par l'État (ou les autres donateurs) directement pour les services. Cela démontre également une individualisation importante des services, voire un certain clientélisme. L'habitation étant, au niveau architectural, le domaine le plus privé qui soit, on en vient presque à cacher au public l'entraide interculturelle. En la dissimulant, on individualise chaque communauté. Quel véritable signal cela envoie aux membres des communautés culturelles et à la population?

### **2.3.5 Degré d'acculturation au niveau urbain : une concentration plutôt qu'une ghettoïsation**

En plus de la reconnaissance des droits des communautés culturelles, *spatialisés* par les organismes communautaires à vocation ethnique, deux autres facteurs sociaux déterminants entrent en ligne de compte dans le processus d'acculturation, c'est-à-dire « l'adaptation culturelle et le stress qui l'accompagne. » (Berry dans Morel, 2003, p. 35) Voici un tableau qui résume le tout :

Degrés d'acculturation	Assimilation	Intégration	Séparation	Marginalisation
Importance de maintenir son identité culturelle	Non	Oui	Oui	Non
Importance d'entretenir des relations avec d'autres groupes	Oui	Oui	Non	Non

**Figure 18 Degrés d'acculturation**

**Selon: Berry et al., 1987, dans Gravel et al., 2000, p. 41**

Ainsi, il est d'une part important de pouvoir maintenir son identité culturelle et, d'autre part, d'entretenir des relations positives avec d'autres groupes ethniques qui composent la société d'accueil pour réussir une pleine intégration à la société.

Évidemment, pour profiter des réseaux d'entraide organisés en une multitude d'O.N.G., d'autant plus qu'ils sont informels, les immigrants préfèrent s'installer en ville « où, de surcroît, ils se concentrent souvent dans certains quartiers, en raison de liens familiaux ou communautaires préexistants. » (Froy & Giguère, 2007, p.11)

Il est intéressant de constater que, selon des chercheurs du Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (Renaud, Carpentier & Lebeau, 1997), les communautés se regroupent avec d'autres communautés. On appelle ce phénomène le voisinage ethnique. Ainsi, on peut croire que les relations avec d'autres groupes peuvent avoir lieu. Les chercheurs ont identifié quelques structures de voisinage ethnique typiques des différents quartiers de Montréal :

- Les anglo-protestants
- Les nouveaux arrivants (groupe plutôt mixte)
- Le groupe chrétien-orthodoxe
- La communauté juive
- Les originaires de la péninsule ibérique
- Le groupe sud-asiatique
- Le groupe italo-haïtien

Les caractéristiques ethniques, religieuses et linguistiques d'une communauté font en sorte qu'elle tend à se regrouper dans des secteurs plus ou moins définis, et avec d'autres communautés possédant des caractéristiques communes. « Ces structures, on le constate tout de suite, ne sont pas monolithiques. Mais, encore plus significativement, l'un ou l'autre de ces six regroupements ethniques sont présents dans les quartiers de la

région métropolitaine. De plus, dans la moitié de ces quartiers au moins deux structures de voisinage coexistent. » (Pratte, 1998)

L'étude de M. Renaud et de ses collègues montre cependant que la variable ethnique est loin d'être la seule qui peut expliquer ces regroupements. L'histoire migratoire, le cycle de vie familial et le statut socio-économique jouent également un rôle important, sinon primordial. (Pratte, 1998) Un logement à Westmount est plus dispendieux qu'un logement semblable à Saint-Michel. Certains groupes auraient donc plus de moyens financiers et cela influencerait considérablement leur localisation et leur voisinage.

Les communautés culturelles ne sont par contre pas regroupées en ghettos, malgré les apparences. Par exemple, la vision qu'on ne trouve que des Grecs dans le quartier grec est erronée. Certes on y trouve des Grecs, mais on y trouve aussi des gens d'origine canadienne, syrienne, libanaise, etc. On ne peut donc pas parler de véritable ghetto.

Par contre, la concentration juive-arménienne-grecque est caractérisée par un coefficient de ségrégation de 85%, le plus élevé des groupes répertoriés (Renaud, Carpentier & Lebeau, 1997). Si nous analysons cet exemple au niveau urbain (Figure 19), les trois secteurs occupés par cette concentration – soient Saint-Laurent (1), Côte-St-Luc (2) et Outremont (3) – possèdent des niveaux de ségrégation spatiale différents. La zone à Outremont est bien connectée à l'environnement urbain immédiat et la zone à St-Laurent possède un niveau de connectivité moindre. En effet, le quartier est encadré par des boulevards et possède une faible perméabilité : il est traversé en un seul passage. Le secteur de Côte-St-Luc est quant à lui très spatialement refermé sur lui-même. Il est encadré par les frontières urbaines que sont les voies ferrées et ne possède que trois entrées. Les accès, qui permettent seulement d'accéder à ce secteur, font en sorte que les non-résidents n'ont aucune connaissance de ce qui se passe à l'intérieur du secteur.



Figure 19 Analyse urbaine des concentrations juives

Selon Renaud, Carpentier & Lebeau (1997)

Le secteur de Côte-St-Luc s'apparente de beaucoup à un ghetto et elle est une des conséquences du modèle de citoyenneté, selon les professeurs européens en anthropologie et géographie Barou, Van Kempen et Van Weesep.

« Le modèle de citoyenneté pluriculturelle favorise l'organisation en communautés des immigrés et le maintien de la langue d'origine avec le soutien des pouvoirs publics ; son application concrète pose néanmoins quelques problèmes, comme un risque de repli des communautés d'immigrés sur elles-mêmes (Barou, 1997), une certaine clientélisation ethnique des immigrés vis-à-vis l'État social, et de fortes concentrations dans les banlieues ouvrières [l'équivalent québécois étant les quartiers centraux de Montréal] » (Barou, 1997 ; Van Kempen & Van Weesep, 1992 dans Perregaux, p.170)

Cette clientélisation, accentuée par la ségrégation spatiale, fait en sorte que les demandes d'accommodements peuvent paraître légitimes du point de vue du demandeur, et qu'elles peuvent être surprenantes – voire choquantes – du point de vue de ceux qui découvrent la demande par les médias. D'un point de vue social, le fait de ne pas habiter le même espace, peut générer une mauvaise intégration et par conséquent, de l'inconscience et de l'incompréhension, d'où la naissance du débat actuel.

## **2.4 L'acculturation et le rapport à l'espace de la ville**

La troisième phase du processus d'intégration est l'acculturation. De « connotation anthropologique », l'acculturation est essentiellement reliée au choc des valeurs entre la culture d'origine et la culture d'accueil. Le débat sur les accommodements raisonnables est sans doute l'expression récente de ce choc interculturel. On évoque notamment la double socialisation du monde du travail et du monde familial. On l'associe aussi notamment à la notion d'identité multiple, largement défendue par Amin Maalouf.

Des auteurs, Wallon, Tap, Erikson, Tajfel et Camilleri insistent sur ce double mouvement, sur cette interaction entre l'individu et son milieu dans la construction et le maintien de l'identité, le regard des autres étant une partie constitutive du moi. Le contact des cultures est source d'enrichissement mais aussi de questionnements et d'interrogations. (Sabatier, Malewska & Tanon, 2002, p.2)

Le rapport à l'espace est moins évident à établir dans ce cas-ci et les lieux publics de rencontre peuvent jouer un rôle prédominant dans le processus d'acculturation. Ce sont dans les milieux publics urbains que le choc des valeurs se transpose spatialement,

d'une part par des manifestations politiques et culturelles, et d'autre part par l'échange égalitaire entre les communautés, qu'il soit informel ou formel.

#### **2.4.1 L'héritage urbain colonial et la notion de pouvoir symbolique**

Montréal, ancienne ville coloniale, possède toujours des traces du colonialisme dans son environnement urbain.

« Historically, it can be supposed that cities were first created by the exercise of power by some groups over others, to extract an agricultural surplus and provide services, in one geographically defined society. Subsequently, other settlements may have been planted within that society as a means of furthering political control and both creating and expropriating a surplus. The logic of the process is to further extend, by developments in transportation (initially shipping), the boundaries of one society to incorporate other territory and peoples overseas. In this, the city – as a cultural artefact – becomes an instrument of colonisation, defined, for our purposes here, as 'the establishment and maintenance, for an extended time, or rule over an alien people that is separate and subordinate to the ruling power'. » (KING. D. Anthony dans BETTS, ROSS & TELKAMP, 1985, p.8)

Montréal possède un cœur institutionnel au rayonnement symbolique fort. Cependant, les parties annexées à ce centre ne possèdent pas de caractère civique ou étatique propre. Ce caractère est réservé au centre, de manière à assurer un certain pouvoir sur les régions périphériques.

#### **2.4.2 L'héritage urbain montréalais et les espaces publics de rassemblement**

Les quartiers où habitent la majorité des communautés culturelles sont considérés comme centraux dans l'organisation actuelle de la ville de Montréal. Ils ont été développés initialement en habitat ouvrier, tout juste en périphérie du noyau historique. Ces quartiers rassemblent architectures commerciales, résidentielles et religieuses, sans pour autant posséder de véritables architectures étatiques ou publiques, probablement pour avoir un certain contrôle politique sur les habitants en gardant le pouvoir entre les mains des résidents du Vieux-Montréal.

Spatialement, les espaces de rassemblement demeurent réservés au cœur de la ville, où se trouvent les institutions. Ils sont donc peu présents dans les quartiers où habitent les

communautés culturelles. Conséquemment, les lieux publics montréalais se résument en des rues commerçantes, des centres d'achat intérieurs et des parcs. Les places publiques se trouvent, quant à elles, essentiellement dans le Vieux-Montréal sa périphérie immédiate. (Figure 20)

Toutefois, la réalisation récente de la Place des festivals est un exemple très intéressant d'implantation d'une place à Montréal. En effet, ce projet, initié par une volonté politique, vise à créer un espace et à lui donner une fonction précise, soit d'être le siège d'une expérience culturelle urbaine unique. (Primeau, 2007).

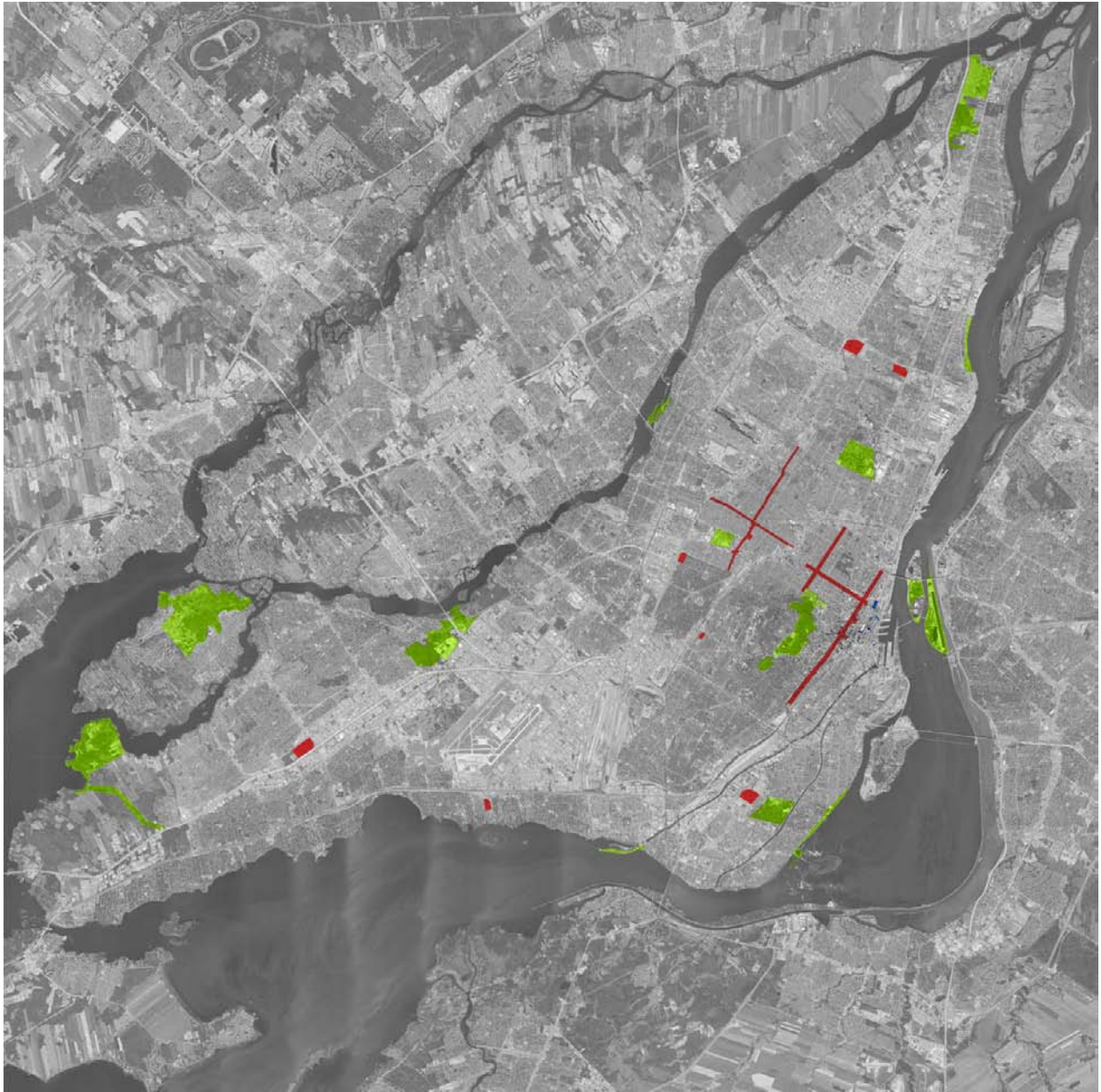


Figure 20 Lieux publics montréalais

Les places publiques, les grands parcs et les zones commerciales principales.

Selon le site web de la Ville de Montréal



De plus, selon Isajiw, il est nécessaire de développer et de maintenir une solidarité dans le temps. Il faut transformer l'espace évènementiel en espace permanent, si l'on veut que l'intégration puisse « avancer » dans un constant échange et dans une constante évolution des valeurs.

Par contre, cette « permanence » et cette visibilité urbaine et architecturale est peu présente – voire absente – à Montréal. Elle se résume essentiellement aux *squares* du centre-ville, donnant ainsi exclusivement – mise à part la nouvelle Place des festivals – de l'importance au domaine historique et au domaine financier. Elle n'atteint en aucun cas le domaine interculturel. C'est pourquoi, il serait intéressant de réserver un espace urbain à la réalisation de cette acculturation.

# 3 L'ENVIRONNEMENT BÂTI COMME SUPPORT À L'INTÉGRATION ET LA VITALITÉ DES MINORITÉS CULTURELLES

- Un point de vue essentiellement porté sur l'apport de la place de l'espace civique et urbain de rencontre;
- Le marché Jean-Talon comme terrain idéal d'exploration et de démonstration.

## 3.1 Les objectifs structurels

L'apport de l'environnement bâti s'inscrit dans des objectifs clairement ou implicitement démontrés précédemment dans les politiques gouvernementales et la littérature scientifique des sciences sociales.

### 3.1.1 Un objectif étatique et administratif

Bien que les politiques structurelles ou matérielles n'indiquent pas clairement l'apport de l'architecture comme support à l'application des principes découlant de ces lois, certains éléments démontrent l'importance de tenir compte de l'espace bâti. Voici quelques points en rafale venant du plan stratégique du Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration ou du rapport Bouchard-Taylor, qui sous-entendent un lien à établir avec l'espace urbain.

- Favoriser une représentation équitable de la diversité dans l'ensemble des milieux de vie; (Québec, 2001, p.20)
- Faciliter l'accès aux documents des organismes public tout en assurant la confidentialité et la protection des renseignements personnels; (Idem)
- Diffuser une information gouvernementale de qualité et simplifier les démarches du citoyen. C'est pourquoi, la tendance majeure, dans les pays plus avancés dans la modernisation de l'administration publique, est d'organiser la prestation de services en fonctions des besoins des individus et des groupes, plutôt qu'en fonction des structures administratives, de passer de l'État «silo» à une plus grande concertation interministérielle; (Idem)

- [Implanter] des guichets uniques [...] et des partenariats avec des organismes non gouvernementaux ou avec le secteur privé sont des mesures susceptibles de satisfaire les citoyens; (Québec, 2001, p.21)
- Faciliter une meilleure coordination entre les ministères; (Bouchard-Taylor, 2008, p.15)
- Encourager davantage les projets d'action communautaire et intercommunautaires. (Idem)

Donner ainsi une visibilité architecturale aux organisations, qu'elles soient gouvernementales ou non gouvernementales, et prendre en compte la localisation des communautés culturelles dans la ville pour centraliser certains services répondraient donc à ces objectifs politiques et administratifs.

### 3.1.2 Un objectif social

Dans la littérature scientifique concernant les services d'immigration et d'intégration, plusieurs éléments soutiennent une intervention architecturale, notamment :

- Les immigrés ont besoin d'indications claires leur permettant de s'orienter entre les différents services qui faciliteront leur adaptation à une nouvelle vie; (Froy & Giguère, 2007, p.15)
- Il leur faut des services locaux bien coordonnés et accessibles qui répondront à leurs différents besoins soit par l'intégration de dispositifs d'accompagnement dans tous les services locaux, soit par un système de guichet unique qui leur sera spécifiquement destiné [comme mentionné dans le plan stratégique du ministère]; (Idem)

Quelques « libres-penseurs » se sont aussi prononcés sur la nécessité d'une intervention construite et résumant en d'autres mots ce qui a été démontré jusqu'à maintenant. Voici un extrait de Jean-François Leclerc et de Joaquina Peres (2003) qui résume l'essentiel de l'enjeu au niveau identitaire et communautaire.

« Au moment où les communautés immigrantes plus anciennes se définissent de moins en moins par leur présence visible sur un territoire [...] émerge chez elles un besoin de se reconnaître sur un autre territoire, celui de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine. [...] Pour assurer le succès de ce passage plus que jamais d'actualité, les institutions et la culture de la société d'accueil sont interpellées avec urgence. [...] Les communautés immigrantes n'ont pas toujours les moyens d'offrir des activités, des lieux de rencontre et de loisirs communautaires intergénérationnels, ou encore, des produits culturels à leur image. [...] Pourtant, dans la plupart des communautés, le besoin de reconnaissance et d'ancrage historique et culturel sur le territoire urbain est puissant.[...] La ville, lieu de représentation par excellence, est en effet le territoire où les communautés aspirent à la reconnaissance publique de leur existence et à leur inscription par des repères visibles dans la trame et la vie culturelle urbaines. »

Il est donc nécessaire de penser de nouvelles formes de mémoire, puisque cette patrimonialisation à laquelle fait référence l'auteur précédent est plutôt risquée. David

Homel, journaliste et écrivain ayant vécu notamment en Europe et au Canada, mentionne les images *clichées* que les Européens ont des Américains, tout comme les Québécois, en ont lorsqu'ils entendent « tamouls » « arabes » « chinois » etc... (Ancelovici Marcos & Depuis-Déri, 1997)

Alain Finkelkraut, écrivain, philosophe et essayiste parisien, admet aussi que cette « muséification » ou cette « patrimonialisation » est critiquable puisqu'on met les cultures « dans le formol » et nous « devenons des touristes de nous-mêmes, des touristes de tout. » (Idem) Muséifier la culture de ces communautés reviendrait à les mettre au rencard, à les dissocier de l'activité. On discréditerait donc le dynamisme, provenant du discours réel et politique, que ces communautés apportent à la vie urbaine.

Neil Bissoondath est aussi du même avis lorsqu'il affirme que le multiculturalisme conduit inévitablement à une simplification des cultures et à l'élimination du côté sombre des communautés culturelles. « La compréhension de la culture [...] s'apparente à l'idée que l'on a de la jungle africaine après être allé à Disneyland. Avec tous ses festivals et ses célébrations, le multiculturalisme ne peut rien faire pour construire une idée réaliste et lucide de ses voisins. » (dans Ouellet, 1996, p.328)

### 3.2 Le motif politique de l'intervention architecturale et urbaine

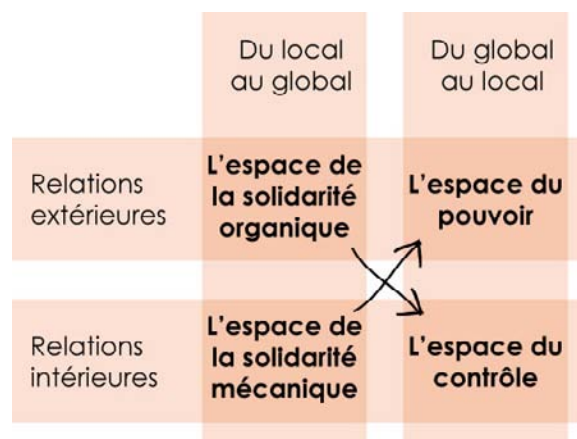


Figure 21 Logique sociale de l'espace

Selon Hanson & Hillier, 1989, p.18

Les principes de solidarité, expliqués par Durheim, seront repris par Hanson & Hillier pour expliquer la logique sociale de l'espace. Cette réinterprétation appuierait la réussite du motif politique de l'intervention urbaine et architecturale. Hanson & Hillier (1989, p.18) résumant cet argumentaire :

"It would seem clear then, that there is always a strong relation between the spatial form and the ways in which encounters are generated and controlled. [...] Durkheim had distinguished between two fundamentally different principles of social solidarity or cohesion: an 'organic' solidarity based on interdependence through differences, such as those resulting from the divisions of labour; and a 'mechanical' solidarity based on integration through similarities of belief and group structure. This theory was profoundly spatial: organic solidarity required an integrated and dense space, whereas mechanical solidarity preferred a segregated and dispersed space. Not only this, Durkheim actually located the cause of the different solidarities in spatial variables, namely found the missing component of a theory of space, in the form of the elements for a spatial analysis of social formations."

Ainsi, si nous transposons cette théorie dans le contexte interculturel montréalais, les espaces de solidarité mécanique correspondraient aux espaces des organisations ethniques, soit les bureaux locatifs et les logements. Ils sont d'ailleurs fortement intériorisés, cachés. Or, s'il y avait une intervention politique et construite à faire – du global au local – qui redonnerait de l'importance et de la prestance à ces réseaux, cela se réaliserait justement en concentrant certains services à un endroit en particulier.

Il faudrait aussi traiter architecturalement cette intervention de manière à lui conférer une apparence civique digne de la place que l'on accorde à cette *interculturalité*. Cette architecture dégagerait donc une image qui serait destinée à toute la population, en plus de concrétiser et clarifier le débat actuel. Elle donnerait aussi une permanence à cette interculturalité.

### **3.3 Le retour à une architecture civique**

Remplir pleinement son rôle de citoyen, c'est être à la fois actif dans son quotidien et dans la communauté immédiate, en plus de reconnaître et de donner une certaine valeur à l'État ainsi qu'au droit et usages communs qui régissent la société. Donc, être conscient de sa « valeur de citoyen, » s'est vivre avec *autrui* dans un espace qui rappelle constamment qu'on s'identifie à la communauté et à la société. Au quotidien, c'est vivre dans un chez-soi, *participer* à une conférence à la salle communautaire du

coin, ou aller voter dans un bureau d'arrondissement. L'architecture qui compose ces lieux se doit d'être représentative de cette vie citoyenne.

Cette réflexion, lorsqu'on la met en relation avec les concepts d'intégration, soulève une attention particulière portée à un civisme qui est représentatif de la diversité culturelle. Par le fait même, elle mène à une représentation adéquate de ce civisme dans le quotidien des gens et dans l'environnement urbain. Quelle image et quel environnement veut-on donner à cette diversité ainsi qu'à cette volonté d'une société inclusive ? Comment ne pas tomber dans la « muséification » de ces cultures, de manière à contrer les images mentales réductrices ?

### 3.3.1 La matérialité : du shed au duck

L'immatérialité de l'immeuble à bureau rend le bâtiment anonyme et certainement d'aucune « valeur civique. » Il n'est pas non plus reconnaissable dans l'environnement urbain. La recherche théorique de Robert Venturi et Denise Scott Brown sur Las Vegas évoque la problématique du message évoqué par la matérialité du bâtiment.

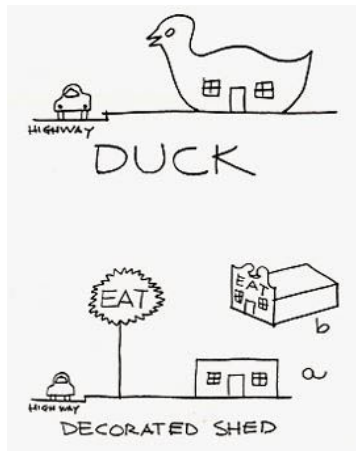


Figure 22 Le duck et le shed

Croquis tiré de Learning from Las Vegas



Figure 23 I am a monument

Croquis tiré de Learning from Las Vegas

« Bien qu'un peu étrange à première impression, le skyline de Las Vegas ne prend toutes ses qualités et sa véritable signification qu'au moment même où on considère ses

constructions en tant que symboles et non en tant que formes disposées dans l'espace.» (Venturi, 1982, p.11) Venturi et Brown (1978, p.130) repèrent deux styles architecturaux symboliques dans le paysage de cette ville du Nevada. Le premier est quand le bâtiment devient sculpture. L'exemple le plus évocateur est cette pâtisserie, le *Lond Island Duckling*, carrément en forme de canard. Le bâtiment est symbole. Le second est quand le bâtiment répond essentiellement au programme et qu'une ornementation symbolique est appliquée. Du point de vue de cette symbolique, les auteurs semblent privilégier celle de *l'hangar décoré*.

Pourquoi prônons-nous le symbolisme de l'ordinaire au moyen du hangar décoré plutôt que le symbolisme de l'héroïque au moyen du canard sculptural ? Parce qu'il ne convient pas à cette époque et que notre environnement n'est pas un environnement qui appelle la communication héroïque à travers une architecture pure. [...] L'iconographie et les moyens d'expression multiples de l'architecture commerciale de bord de route ont montré le chemin si nous consentons à les regarder. (Venturi & Brown, 1978, p.139)

Cela répond également mieux aux besoins actuels de la société, selon Markus (1993, p.xix) :

« Whilst what a building looks like, whether the roof leaks and what it costs are matters of great concern, for most people the first question is : 'is it good to use ?' The answer to this depends on owners, designers, institutions of all kinds, and occupants, so this must be a question about society. As indeed are issues about its appearance, construction and costs whose effects reach beyond any individual.»

Les effets de l'architecture par conséquence, atteignent la société. En somme, il est question d'identifier une architecture qui répondrait très bien au programme demandé, en occurrence principalement des bureaux, tout en ayant une peau qui évoque la présence étatique.

### 3.3.2 Les *landesvertretung* à Berlin

Les ambassades des États fédérés d'Allemagne, les *Landes*, construites à Berlin sont des bâtiments qui évoque une image civique remarquable. Le traitement des façades et la composition des espaces sont porteurs d'une image publique, et présente une belle interprétation du *shed* et du *duck* de Venturi et Brown. Ces bâtiments, de la rue, évoquent à la fois une ouverture et un accueil public, et une présence institutionnelle forte qui donne un résultat architectural à la hauteur des valeurs de la région que le bâtiment représente. (Figure 24 à Figure 27)



**Figure 24 Brandenburg & Mecklenburg Landesvertretung**



**Figure 25 Hessische Landesvertretung**





Figure 26 Rheinland Landesvertretung



Figure 27 Baden-Württemberg Landesvertretung

### 3.4 Le marché comme espace historique de rencontre

Après s'être attardé à l'architecture civique, qui correspondrait à une architecture idéale pour les diverses organisations, l'espace public de rencontre doit être pris en compte. Le marché public s'avère intéressant pour le caractère interculturel et égalitaire qu'il évoque.

En effet, la ville est l'environnement bâti résultant de la concentration des échanges d'abord commerciaux et par la suite d'échanges de services, culturels, de pouvoir, etc. Il est tout naturel qu'il s'impose aussi comme espace d'échange interculturel.

« Cette idée d'une vase ensemble méditerranéen rappelle un thème cher à l'historien Fernand Braudel. Selon lui, mais aussi selon d'autres, comme Kant, c'est le commerce qui permet avant tout aux individus et aux communautés de surmonter leurs différences culturelles en créant des liens mais aussi en développant chez les partenaires le sentiment d'un intérêt commun.

Les anciens Phéniciens, justement, étaient conquérants non pas au sens militaire du terme, mais plutôt au sens commercial. Ils avaient bâti leur prospérité sur l'échange, et établi des comptoirs tout autour de la Méditerranée ; c'est ainsi que de nombreuses villes furent fondées, dont Carthage. Il ne s'agit évidemment pas d'entretenir une vision idyllique du commerce comme mode de contact entre les peuples, mais n'est-il pas légitime de le préférer à la conquête militaire? » (Ancelovici & Depuis-Déri, 1997)

Il n'est donc pas étonnant de constater, qu'à plusieurs égards, le marché public occupe une place prépondérante dans les grandes villes. L'avènement de l'automobile, combiné aux épiceries à grande surface, aura eu sans doute une influence négative sur le développement des marchés. Qu'à cela ne tienne, plusieurs marchés subsistent dans les grandes villes américaines. Les gens s'y déplacent, y flânent, y font leurs emplettes simplement parce qu'il y fait généralement bon vivre, que les produits sont frais et qu'ils viennent directement du producteur. Pour plusieurs raisons de permanences historiques et culturelles, le marché s'avère être un espace urbain formidable pour échanger. Il est donc un terrain très intéressant pour explorer les possibles avantages d'une intervention urbaine et architecturale ayant pour but de bonifier le processus d'intégration et la vitalité des communautés culturelles.

### 3.4.1 Le marché comme espace urbain idéal de rencontre interculturelle

D'abord le marché public, par définition, n'exclut aucune partie de la société. Des gens de tous les horizons, de toutes classes sociales, de tout âge fréquentent le marché. Cela va complètement dans le même sens que la littérature qui recherche un espace de rencontre d'un esprit égalitaire, où tout citoyen est égal devant la loi.

"The market is a public event that draws people together regularly throughout the year to participate in a necessary and pleasurable activity. So open and accessible is the market that no one is excluded: young and old, the well-to-do and those less well off, people from every social group and of every occupation mix freely." (Lennard & Lennard, 1984, p.35)

Même la relation vendeur-acheteur est beaucoup plus égalitaire qu'ailleurs :

"The market vendor's relationship to his customers is different from that prevailing between shopkeeper and customer. [...] Vendors do not own their territory, and are, therefore, on a more equal footing with customers. [...] Vendors must also remain aware that they are always 'on stage' and in full public view." (Lennard & Lennard, 1984, p.39)

Pour les locaux, le marché est aussi une « extension de leur espace de vie » puisque les résidents y font leurs courses quelques fois par semaine. Il n'est donc pas rare de voir ces lieux constamment occupés, à tous les jours de semaine. Cela accentue donc la probabilité de rencontres, en offrant à la fois un quotidien et une permanence, et un fort sentiment communautaire.

Ainsi, les marchés les plus courus ont aussi à leur programme des activités spéciales, comme des semaines thématiques ou des festivals, de manière à attirer des gens habitant à de plus grandes distances.

### 3.4.2 La composition urbaine et architecturale du marché : un sens civique déjà établi

L'esprit identitaire du marché est aussi généralement assez important chez les gens et pour le quartier. À propos de la place du marché de Freiburg en Allemagne :

"The varied ages, social backgrounds and occupations of shoppers, and the fact that all – students, elderly people, families with young children, peasants, artisans and middle class people alike – are able to enjoy public life in this space together contribute to maintaining the Freiburger's sense of identity and social cohesion." (Lennard & Lennard, 1984, p.42)

Les leçons tirées de l'étude des marchés européens concluent qu'ils représentent et formalisent le cœur de la communauté, de la ville. Ils sont en quelque sorte le théâtre de la vie en société, une représentation idéale d'une cohabitation interculturelle, intergénérationnelle et « intersociale ». L'endroit est donc approprié pour une contribution symbolique fortement liée à la place dont bénéficient les communautés culturelles dans notre société.

La composition architecturale de ces lieux est tout aussi appropriée pour une telle intervention architecturale et urbaine. Elle donne des signes quant à la manière d'intervenir.

D'abord, dans le cas des marchés européens, et parfois nord-américains, la place du marché est adjacente au bâtiment le plus prestigieux de la ville – que ce soit la cathédrale, l'opéra ou l'hôtel de ville. Cela indique entre autres qu'un bâtiment civique a tout à fait sa place au marché. Les façades qui ceignent le marché créent « a dramatic backdrop for the social life on the square. » (Lennard & Lennard, 1984, p.36) La place du marché se doit donc d'être clairement et agréablement définie par un pourtour architectural.

Ensuite, la majorité des marchés européens n'occupent pas de structures permanentes intérieures, mais sont plutôt à l'extérieur sur la place publique. L'espace est traité de manière à ce qu'il soit adaptable à une multiplicité d'usages. (Idem p.37) Ceci accentue le fait que l'espace est presque informel, et qu'il est dédié à toutes sortes d'activités qui sont reliées de près à l'idée du rassemblement et de l'échange.

Finalement, entre permanence et flexibilité, se trouvent les cafés, restaurants et autres commerces qui ceignent le marché. Ils sont jugés essentiels dans le maintien de la fonction sociale du marché. Ainsi, le marché n'est pas seulement le garde-manger, mais propose une possibilité de rencontres plus que nulle part ailleurs. (Idem p.38) En rencontrant un ami au marché par exemple, il est facile de se donner rendez-vous au café du coin, et inversement, il est tout aussi facile de prendre une pause-café entre deux emplettes, et puis discuter avec un nouveau venu au restaurant.

### 3.5 La symbiose entre le social, le commercial et le civique

Le projet global se définit de plus en plus : des bâtiments administratifs publics et des bâtiments communautaires inscrits au pourtour d'un marché public. Il est tout aussi important de bien définir les relations que les trois dimensions – sociales, commerciales et civique – ont entre elles. Selon Hanson et Hillier (1989, p.2), en régissant les relations spatiales, ont fini par le fait même par régir les relations entre les personnes.

"Architecture is not a 'social art' simply because buildings are important visual symbols of society, but also because, through the ways in which buildings, individually and collectively, create and order space, we are able to recognise society: that is exists and has a certain form."

Ces relations spatiales, et conséquemment interpersonnelles et intercommunautaires, visent ultimement à une meilleure compréhension interculturelle. Selon Isajiw (1999, p.164), la réussite de l'élimination des préjugés repose sur une communication directe, face-à-face et durant une certaine période de temps. Cette communication doit moins privilégier les rencontres fortuites et davantage les rencontres intentionnelles.

"Coming to know directly persons against whom one may be prejudiced can work only in a group context in which all are motivated to find out something positive about one another or that places them in a situation in which they learn positive things [and beyond clichés] about one another."

C'est pourquoi les relations spatiales doivent être directes et évidentes. Elles doivent se traduire par des relations formelles et matérielles de manière à ce que l'on sente que les fonctions *sociales*, commerciales et civiques forment un tout clair et cohérent.

### 3.6 Le projet : intervention urbaine et architecturale au marché Jean-Talon

Au delà de la théorie précédemment évoquée, la partie *projet* de cet essai(projet) s'inscrit dans un lieu réel et clairement défini. Le contexte du lieu évoque, en plus des intentions définies dans les sections précédentes, certaines lignes directrices.

#### 3.6.1 Le choix du site

Le marché Jean-Talon est le terrain par excellence pour proposer une contribution architecturale et urbaine à Montréal. Le marché, très bien situé, est d'abord en soi un lieu d'échange extraordinaire où les gens de toutes origines et toutes classes sociales se

côtoient. Il s'agit d'un endroit où il serait intéressant de reconnaître et de formaliser l'espace citoyen. Le présent projet propose donc une intervention qui, d'une part, poursuit et accentue l'échange social et commercial, et d'autre part, concentre sur le même lieu des fonctions institutionnelles et communautaires, de manière à favoriser les contacts entre les différentes organisations. La présence civique, qu'elle soit symbolique ou structurelle, fait d'ailleurs parti de la tradition des marchés montréalais. Nous avons qu'à penser l'architecture du marché Atwater par exemple.

### 3.6.2 L'approche pour l'intervention urbaine (1<sup>ère</sup> échelle)

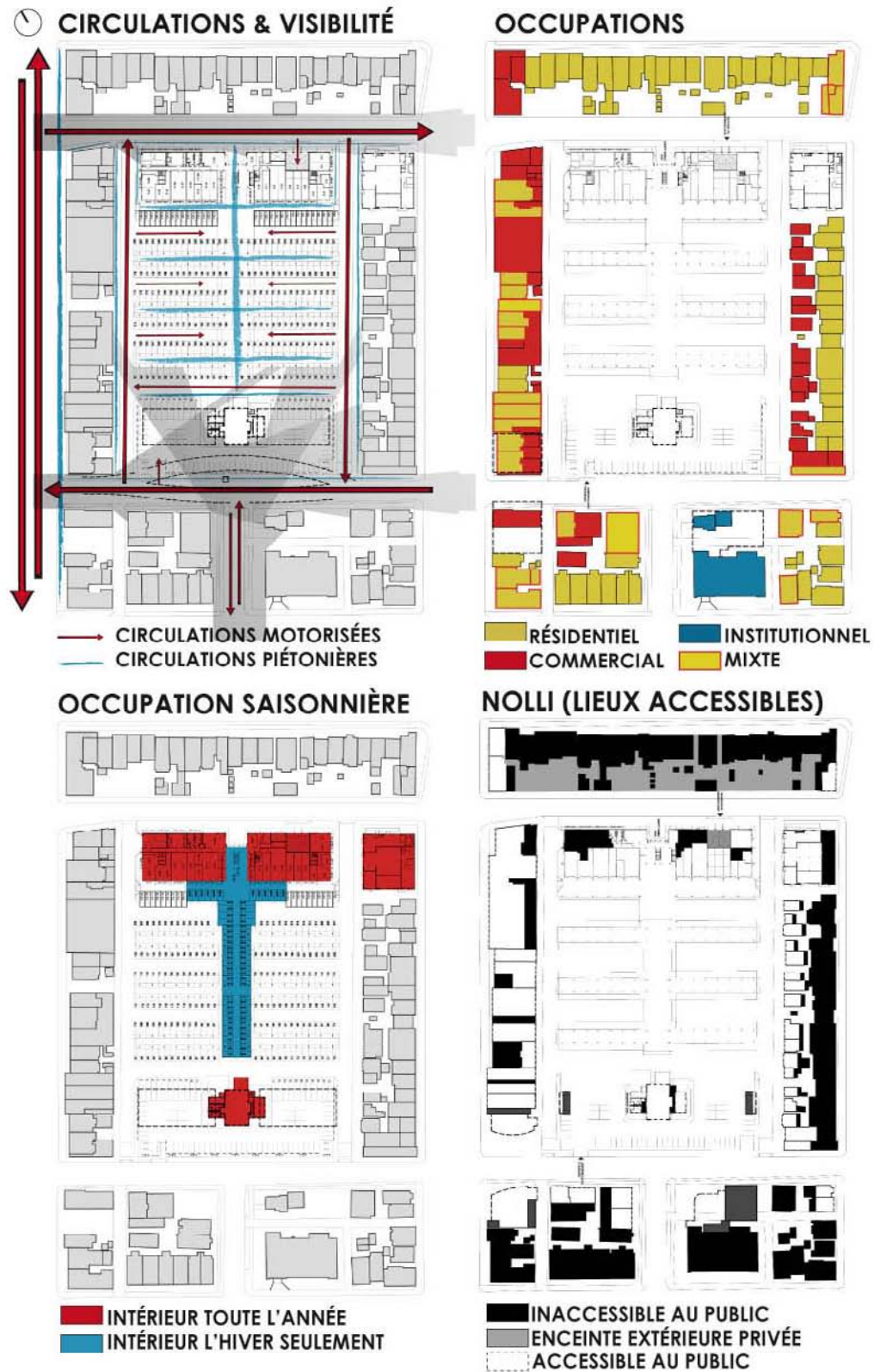


Figure 28 Analyse de site

Ajouter des fonctions civiques au marché nécessite une analyse urbaine (Figure 28). Ces études des circulations, de la visibilité, des occupations fonctionnelles et saisonnières, et de l'accessibilité publique permettent de dégager une approche globale d'intervention. Dans une première proposition (Erreur ! Source du renvoi introuvable.), l'idée d'une construction occupant l'arrière de la caserne 31 et les prolongements *naturels* de la boulangerie actuelle a été évoquée. Cette option n'a pas été retenue puisque ces prolongements construits venaient rompre la continuité spatiale entre le marché public et l'espace civique en créant deux zones.



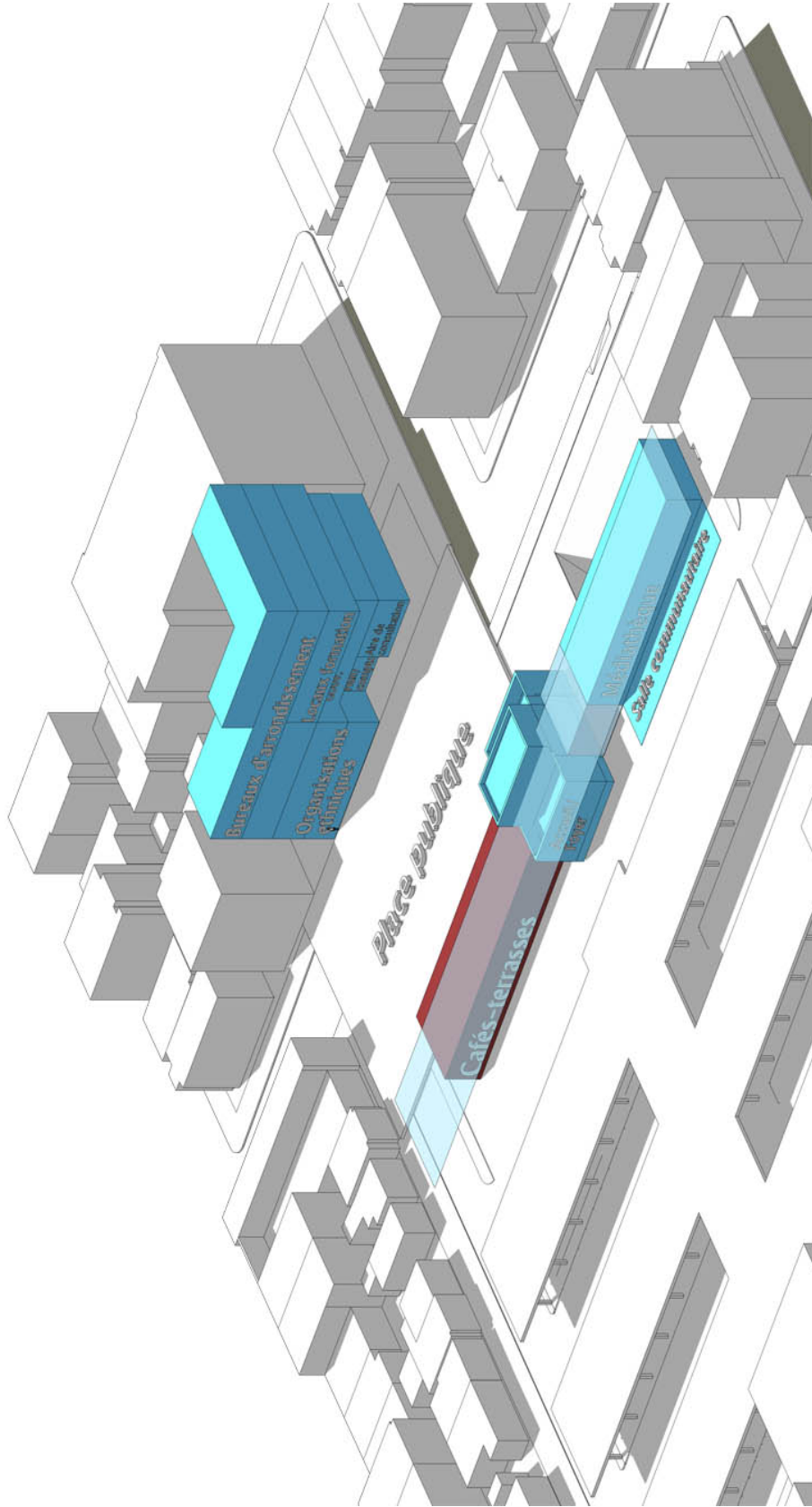


Figure 29 Proposition préliminaire

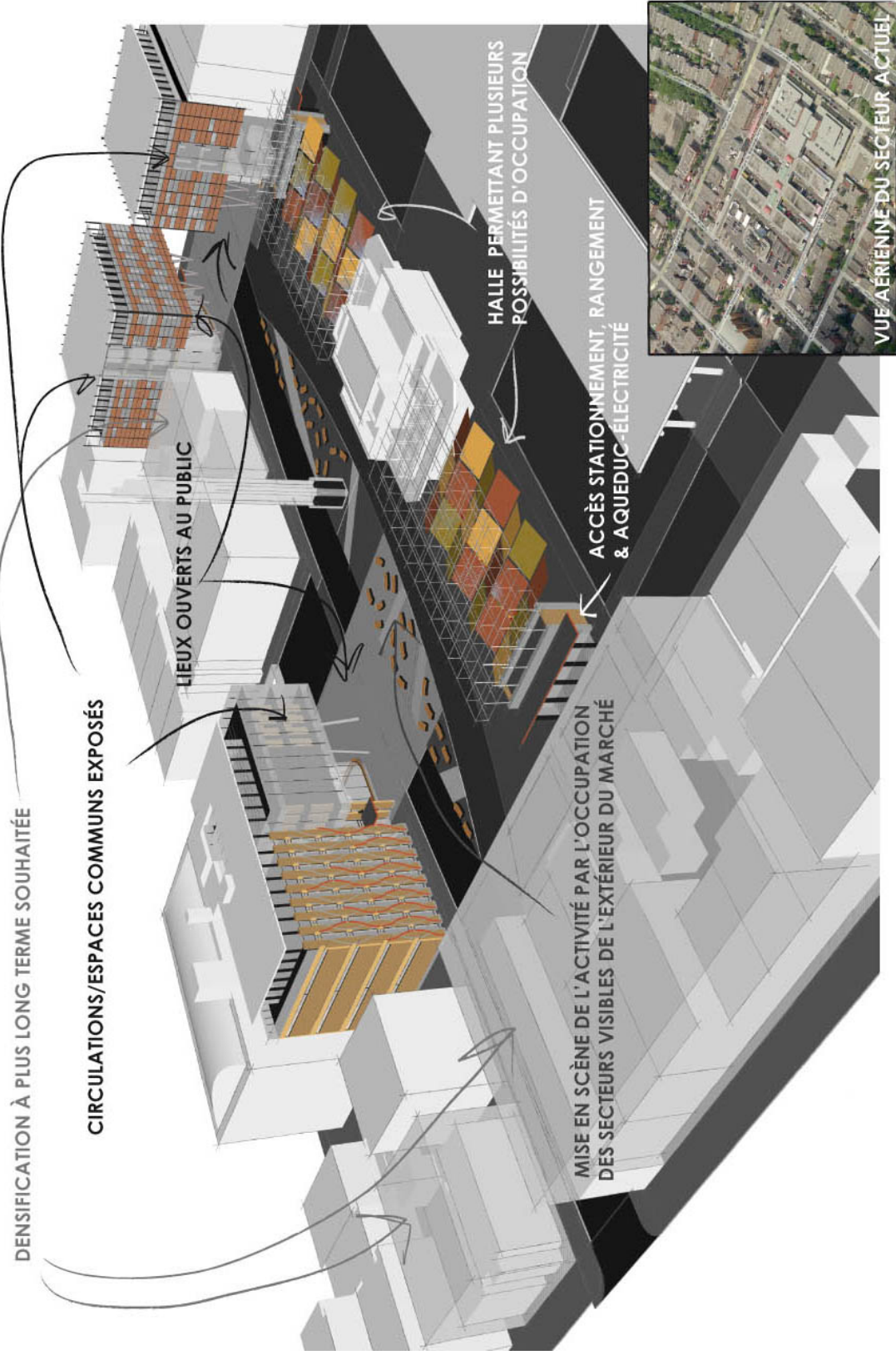


Figure 30 Intervention globale

La proposition finale (Figure 30) complète la ceinture du marché Jean-Talon, en construisant à trois endroits, en plus d'intervenir subtilement sur le territoire du marché. Un nouvel édifice, situé derrière la caserne 31 et ayant une façade directement vis-à-vis le marché, offre des espaces à bureaux et un lieu d'exposition -. Deux autres bâtiments, agissant comme *porte visuelle* sur Jean-Talon, abritent une médiathèque et une salle communautaire au rez-de-chaussée ainsi que des bureaux aux étages. Finalement, les halles sont prolongées de part et d'autre de la boulangerie de manière à rapprocher l'action commerciale des fonctions civiques. La ceinture complétée vient créer une place devenant ce lieu de rassemblement davantage public que commercial, donnant par le fait même de la prestance au marché Jean-Talon, lieu d'échange interculturel par excellence, ainsi qu'aux nouveaux bâtiments civiques.

### **3.6.3 L'approche pour l'intervention architecturale (2<sup>e</sup> échelle)**

Chacun des trois nouveaux pavillons offre un rez-de-chaussée ouvert aux activités d'échanges : médiathèque, salle communautaire, lieu de réception et d'exposition et des espaces administratifs aux étages; bureaux d'arrondissement, ministère de l'immigration, classes de francisation, locaux associatifs.

La disposition des espaces intérieurs et extérieurs est traitée de manière à exposer et mettre en valeur l'activité sociale, commerciale et communautaire. Cette mise en scène de l'échange et du dynamisme est bénéfique et dynamise à la fois l'espace et la représentation souhaitée du civisme interculturel. La logique du plan Nolli (Figure 31) est ainsi respectée : les parties publiques intérieures sont traitées en transparence et disposées stratégiquement. Les effets de transparence sont réels grâce à l'espace extérieur placé derrière. Par exemple, dans le cas précis de la salle communautaire, l'activité du foyer est exposée sur la place et la division entre cet espace et la salle est flexible. De la même manière, au dessus de l'ouverture publique du bâtiment civique, les circulations sont placées en périphérie, toujours de manière à exposer le plus possible l'activité.

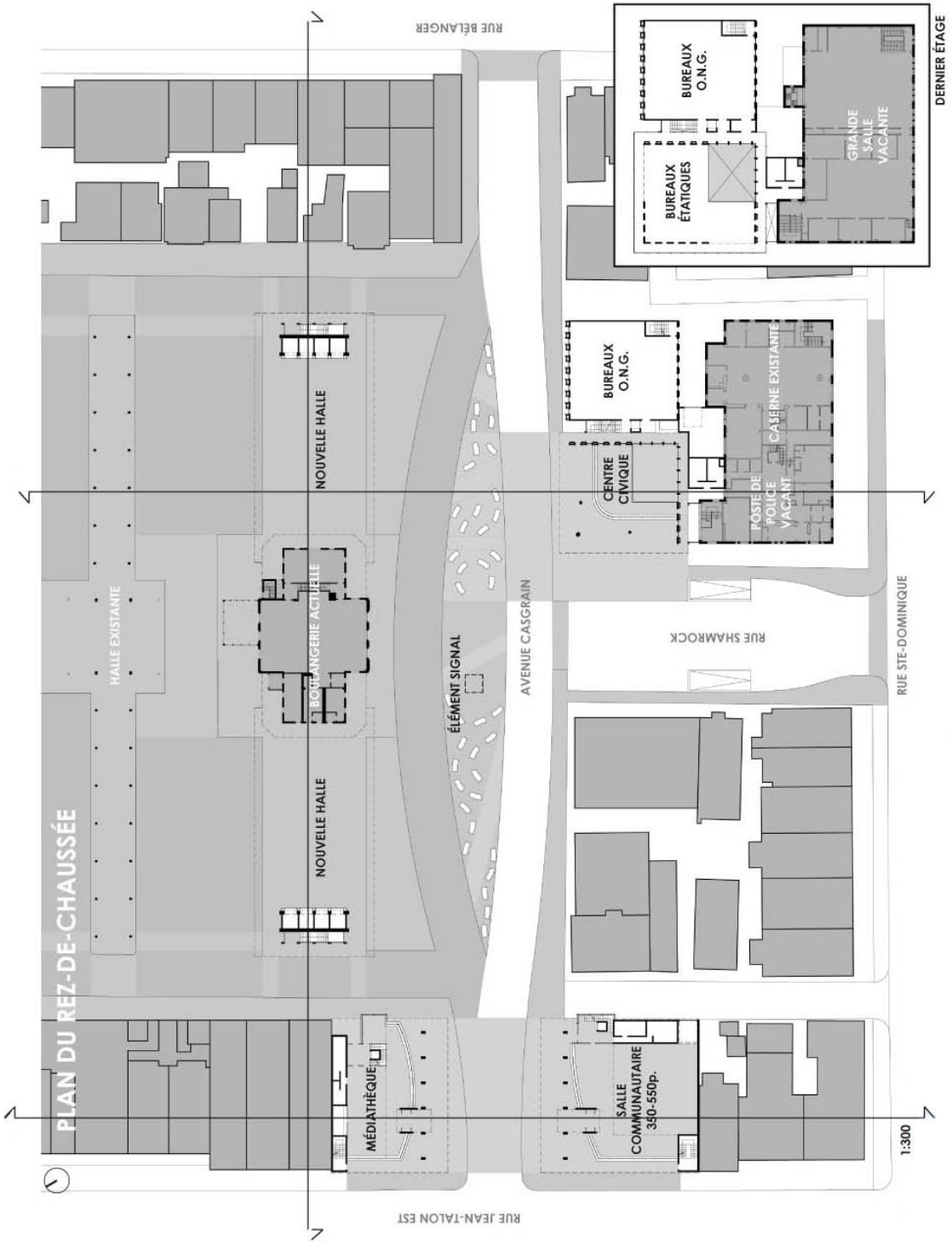


Figure 31 Plan du rez-de-chaussée



**Figure 32 Occupation hivernale du marché**



**Figure 33 Relation spatiale entre l'espace du marché et le centre civique**

Quant aux nouvelles halles de marché, elles sont constituées d'une structure d'acier déposée sur la boulangerie et sur de nouveaux pavillons qui permettent l'accès aux services publics, au rangement et au stationnement souterrain. Cette structure permet une occupation flexible selon l'occupation journalière et saisonnière du marché, toujours de manière à garder cette façade du marché occupée et énergique. (Figure 32 et Figure 33)

### 3.6.4 Tectonique (3<sup>e</sup> échelle)

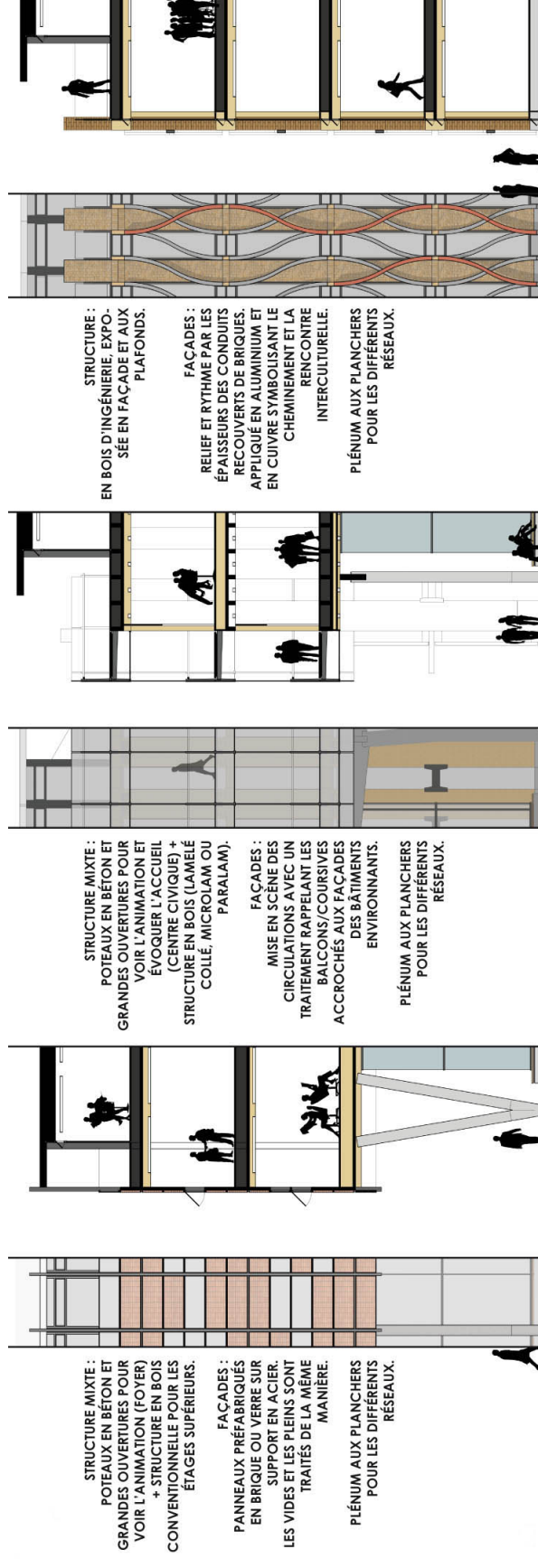


Figure 34 Tectonique des façades

La tectonique du projet (Figure 34) a été développée en cohésion avec les intentions reliées à la symbolique des bâtiments civiques. Les bâtiments projettent une image d'ouverture ou de présence, dépendamment de la nature des espaces intérieurs souhaitée. Le traitement des façades est aussi inspiré et intégré à l'environnement bâti immédiat. (Figure 35)



**Figure 35 Art Déco et matérialité des typologies du quartier**

*Le traitement des façades des parties bureaux des bâtiments-miroir*



**Figure 36 Bâtiments-miroir (médiathèque et salle communautaire) sur rue Jean-Talon**

Ces façades jouent le rôle de signal sur Jean-Talon. (Figure 36) De la même manière que les étages privés (de logements ou de bureaux) des bâtiments environnants, elles sont parées de briques en tons foncés. Par contre, pour différencier et pour signaler davantage, ces briques ont été regroupées en panneaux sur des supports en acier, eux-mêmes attachés à la structure à la manière d'un mur rideau. Le vitrage est placé sur le même plan vertical et traité de la manière que la brique. Cela permet, du point

de vue de la symbolique, d'agencer la façade de manière dynamique et de faire un parallèle poétique avec les différents regroupements communautaires.

*Le traitement des façades des parties publiques des bâtiments-miroir et du centre civique*



**Figure 37 Le centre civique adossé à la caserne 31**

L'expression tectonique des façades de la médiathèque, de la salle communautaire et de l'entrée du bâtiment civique est traitée en transparence. La structure de ce rez-de-chaussée est constituée de béton et supporte les étages supérieurs plus légers en structure de bois d'ingénierie. La matérialité respecte en quelque sorte la lecture qui a été faite des parties accessibles de l'environnement bâti immédiat. (Figure 35) En effet, les parties commerciales sont caractérisées par de grandes ouvertures et par un traitement minéral en tons clairs. Cela permet de différencier clairement les parties ouvertes au public des parties inaccessibles.



### *Le traitement de la façade ouverte sur le marché du centre civique*

Respectant cette mise en scène de l'activité intérieure, cette façade (Figure 37) est traitée en transparence et apposée à la structure. Elle est une réinterprétation matériellement subtile des parties semi-privées apposées aux façades des logements environnants. En effet, qu'ils soient coursives ou balcons, ces prolongements extérieurs sont les parties les plus publiques du logement. (Figure 35)

### *Le traitement de la façade en relief du centre civique*

Relief, rythme et verticalité sont des concepts empruntés à lecture des bâtiments de nature publique environnants. Les bâtiments des années 1930 de style *Art Déco* sont remarquables par leur qualité de traitement des façades. (Figure 35) Ils constituent probablement l'architecture civique la plus significative que Montréal ait connu, tendance qui s'est estompée malheureusement par la suite. Qu'à cela ne tienne, le style de ces bâtiments évoque cette idée de permanence et de présence forte dans l'environnement bâti. Ces concepts ont donc été repris pour le traitement de cette façade. La profondeur et la verticalité du bâtiment correspondent à la réalité constructive et mécanique ; les conduits des différents réseaux sont recouverts de briques et annexés à la structure de bois d'ingénierie. Le vitrage est installé en arrière-plan et agit en contraste avec l'épaisseur du traitement en brique. Finalement, des éléments en aluminium et en cuivre sont appliqués en finition sur la façade, la dynamisant et symbolisant les parcours et la rencontre. (Figure 37)

### *La structure en bois d'ingénierie*

S'il y avait une composante architecturale significative et représentative du Québec, elle serait probablement de bois. En effet, la construction résidentielle est principalement à ossature de bois. De plus, selon Cecobois (2010), organisme visant à promouvoir la construction en bois au Québec, la province possède le plus grand nombre d'usines de poutrelles et de poutres en bois d'ingénierie que tout autre territoire en Amérique du Nord. On retrouve donc ici une gamme de produits qui permet de

construire de la maison au stade. Ce matériau possède également un bel avenir, notamment pour ses vertus écologiques, et grâce aux nombreux centres de recherche sur le bois d'ingénierie. Bref, le bois semble le matériau idéal du point de vue de la représentation symbolique de la culture québécoise.

Pour l'ensemble des parties administratives, une structure en bois d'ingénierie est utilisée. Les murs porteurs ainsi que les poutres au plafond sont exposés à l'intérieur et à l'extérieur. Les plénums aux planchers assurent une grande accessibilité aux différents réseaux et permettent également d'exposer la structure au plafond. Le bois permet d'être exposé ou prolongé à l'extérieur, malgré le climat rigoureux du Québec. Cette propriété du bois est en accord avec cette volonté conceptuelle d'exposer la *structure étatique* au public.

En somme, de l'urbain à la tectonique, les façades ont été développées de manière à matérialiser autant que possible cette présence urbaine et cette ouverture sur la population, deux concepts symboliques mentionnés dans le développement théorique précédent.

## CRITIQUE ET DISCUSSION

### Retour critique sur la contribution du projet à l'essai

Il faut d'ores et déjà distinguer deux types de critiques vis-à-vis cet essai(projet). Il y a d'abord la critique architecturale du projet en tant que tel et ensuite, la critique de l'apport politique du projet au débat actuel, et par conséquent, à l'essai.

D'une part, il semble que l'approche urbaine, architecturale et tectonique a été bien accueillie dans l'ensemble par les membres du jury. Le projet semble bien répondre aux *contraintes* du site, du programme et de l'art de bâtir. En ce sens, le jury a convenu de la justesse de l'aménagement visant à compléter et agrandir le marché Jean-Talon. Autrement, peu de commentaires négatifs ont été soulevé quant au projet lui-même et ses dimensions architecturales.

D'autre part, l'apport politique a soulevé un débat assez évocateur, particulièrement lors de la critique finale. Cela confirme à première vue toute la pertinence de soulever la question du spatial et de la représentation dans le débat sur l'intégration, puisque cela a fait réagir. De ces réactions, il faut souligner celles qui indiquent tout le malaise associé à une intervention *visant à soutenir l'intégration des communautés culturelles*. Il semble que pour certains, il *aurait fallu*, pour répondre à cet objectif ultime, concevoir un espace dédié à l'expression folklorique de la diversité culturelle. La dimension coutumière n'est pas à écarter – elle est d'ailleurs incluse dans le projet par la conception d'un espace versatile pour les activités publiques et communautaires, tout en pouvant servir le marché dans les périodes achalandées. Par contre le projet insistait moins sur cet aspect et beaucoup plus sur l'utilisation d'un endroit d'échanges interculturels pour y insérer une intervention architecturale et urbaine qui donnerait une image et une expérience *réelles* et concrétiserait des valeurs matérielles à offrir aux communautés culturelles, qu'elle soient majoritaire ou minoritaires. Cette intervention répond principalement à l'absence, au delà des discours sur l'immigration, l'intégration et le multiculturalisme, d'une représentation adéquate de l'importance des

communautés pour la société et du dialogue interculturel constant nécessaire pour la réussite de l'intégration. C'est ce que l'essai a voulu démontrer et c'est en quoi le projet est une tentative de réponse aux problématiques soulevées. Vouloir *soutenir l'intégration des communautés culturelles*, c'est d'abord exprimer et afficher les valeurs prônées et donner place à un échange constructif qui va plus loin que les images coutumières déjà présentes dans les mentalités.

Mais encore, créer un espace, de surcroît monumental, qui donne une présence et une prestance à cet interculturalisme, semble provoquer un choc pour certains. « On peut tout de même pas faire une Place de la Concorde ! », a exprimé un membre du jury. « Pourquoi pas ? » a rétorqué un autre. Est-ce que c'est la monumentalité elle-même qui n'est pas acceptable ? Ou c'est plutôt le fait qu'on accepte pas de donner une réelle importance à l'interculturalité ? Cela reflète-t-il un fait : que *la majorité* pas n'est encore prête à faire des efforts tangibles, au delà des fameux accommodements et au delà des discours, pour aller vers l'Autre et lui donner de une importance égale à ce qu'on accorde à d'autres valeurs sociétales. Nous voulons être ouverts et accueillants, mais semble-t-il que nous ne sommes pas prêt à concrétiser spatialement et matériellement nos idéaux ? Tant de questions, tant de réponses imparfaites soulignent l'importance du sujet dans sa recherche comme sa discussion vers un débat mieux soutenu.

L'étude pourrait également s'élargir. L'essai(projet) rend compte de l'existence et de l'importance d'une architecture politique. De manière générale, les États québécois et canadiens semblent sous-représentés au niveau architectural. Cette question de la représentation mériterait certainement d'être explorée davantage, voire approfondie. N'aurait-il pas un juste milieu entre des symboles folkloriques anciens, qu'ils soient religieux au Québec ou totalitaires dans d'autres pays, et les façades sans âme des bâtiments administratifs actuels ?

## Limites de cet essai(projet)

Tout comme d'autres professionnels qui se sentent interpellés par le débat d'actualité au Québec sur l'immigration – qui est aussi présent presque partout dans le monde occidental – les architectes et les urbanistes, et les autres professionnels de l'espace construit, ont un impact dans leurs choix et décisions. Cet essai(projet) démontre l'importance de ramener les politiques et les théories à une base plus tangible de manière à voir ce qu'il se passe réellement.

Cependant, l'immigration et l'intégration sont des phénomènes politiques et sociaux complexes. Leur compréhension en est tout autant, principalement pour un étudiant qui n'est pas spécialisé dans ces domaines respectifs. Les interprétations soumises dans les chapitres précédents mériteraient d'être confirmées par des regards croisés et interdisciplinaires, mais aussi par les différents acteurs concernés de près ou de loin par le sujet.

Cela dit, il semble véritablement qu'une compréhension spatiale des dynamiques administratives et communautaires puisse apporter des pistes de réponse aux questionnements sociaux et un possible moyen politique d'intervention. L'effort de compréhension, au demeurant inachevé, sort des lieux communs sur le rapport en architecture, urbanisme et l'intégration sociale et culturelle.

L'impact matériel du projet reste imprévisible, mais les questions soulevées s'inscrivent dans les débats actuels. À court terme, il serait souhaitable de faire part de ces observations dans un média de manière à recueillir l'opinion de plusieurs, à la fois sur les conclusions de l'essai, mais également sur l'idée du projet construit. Dans l'éventualité de la réalisation d'un projet du genre, il serait tout aussi pertinent de conduire une étude *post-construction* de manière à voir, à moyen et à long terme, l'évolution des perceptions comme des pratiques sociales entre les québécois établis et les nouveaux arrivants.

## Regard critique sur le processus de recherche-cr ation

L'essai et le projet ont  t  travaill s quasi simultan ment durant la session, puisqu'il a  t  d cid  de ne pas suivre le cours de M thodologie de l'essai. M me s'il a  t  tout de m me ardu de composer et de concevoir dans un d lai si court, il semble que l'intensit  de la d marche ainsi que le d veloppement en parall le de ces deux parties sont apparues b n fiques. En effet, l'essai a nourri graduellement le projet et vice-versa. Cela a fait de la d marche une v ritable recherche-cr ation et m'a permis de l'exp rimer pour la premi re fois. Je crois sinc rement que l' change constant entre l'essai et le projet a  t  avantageux, particuli rement pour ce th me si complexe. En plongeant directement dans les deux parties d s le d part, cela m'a oblig     tre tr s efficace et   aller droit au but. Cependant, ayant eu plus de temps, il est clair que certains aspects auraient pu  tre d velopp es davantage. Je pense notamment   la mat rialisation plus fine d'une repr sentation de l'interculturalit . Par contre,  crire et concevoir en peu de temps, un peu   la mani re d'une charrette, fait en sorte qu'on ne tourne pas en rond et que l'on exp rimente tout de suite les d couvertes qu'on fait. Les critiques ont  t  d'autant plus pertinentes et il fallait consid rer rapidement les remarques constructives apport es par le jury pour avancer d'un pas toujours plus grand.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANCELOVICI Marcos & DEPUIS-DÉRI François. (1997) *L'Archipel identitaire : recueil d'entretiens sur l'identité culturelle*. Montréal : Boréal.
- BISSONNETTE, Lise. (1991) *L'intégration des immigrants au Québec : entre la peur et l'angélisme : allocution d'ouverture, colloque des professeurs du Ministère des communautés culturelles et de l'Immigration*. Québec.
- BISSOONDATH, Neil. (1995) *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*. Montréal : Boréal.
- BOUCHARD, Gérard. TAYLOR, Charles. (2008) *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation : rapport abrégé*. Québec : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.
- CHARD, Jennifer & RENAUD, Viviane. (1999) « Les minorités visibles à Toronto, Vancouver et Montréal. » *Tendances sociales canadiennes : Automne 1999*. Statistique Canada.
- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada. (2010) *État actuel du multiculturalisme au Canada et thèmes de recherche sur le multiculturalisme canadien 2008-2010*. Ottawa : Ministère de la Citoyenneté et Immigration.
- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada. (2009) *Rapport annuel sur l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien 2007-2008 : promouvoir l'intégration*. Ottawa : Ministère de la Citoyenneté et Immigration.
- Canada, Citoyenneté et Immigration Canada. (2009) *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*. Ottawa : Ministère de la Citoyenneté et Immigration.
- Canada, Statistique Canada. Géographie du recensement – Faits saillants et analyses. *Faits saillants du Recensement de la population de 2001*. <http://www.geodepot2.statcan.ca> (10 novembre 2009).
- DUVAL, Jean-Philippe. (2003) *Marché Jean-Talon [Épisodes 1-6]*, enregistrement vidéo, Office national du film du Canada, Galafilm, 3 DVD.
- FROY, Francesca & GIGUÈRE, Sylvain. (2007) *De l'immigration à l'intégration : des solutions locales à un défi mondial*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques.

- PERREGAUX, OGAY, LEANZA & DASEN. (2001) *Intégrations et migrations, regards pluridisciplinaires*. Paris : L'Harmattan.
- HANSON Julienne. (2003) *Decoding Homes and Houses*. Chambridge University Press.
- HANSON, Julienne & HILLIER, Bill. (1989) *The Social Logic of Space*. Cambridge University Press.
- HOU, Feng & S. BOURNE, Larry. (2004) *Mouvements d'entrée et de sortie de la population dans les villes du Canada qui servent de portes d'entrée aux immigrants : étude comparative de Toronto, Montréal et Vancouver*. Ottawa : Ministre de l'Industrie.
- ISAJIW, Wsevod. (1999) *Understanding Diversity : Ethnicity and Race in the Canadian Context*. Toronto : Thompson Educational Publishing.
- KING. D. Anthony dans BETTS, ROSS & TELKAMP. (1985) *Colonial cities : essays on urbanism in a colonial context*. Dordrecht : Martinus Nijhodd Publishers.
- KNOWLES, Valérie. (2000) *Les artisans de notre patrimoine : La citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*. <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/patrimoine/remerciements.asp> (20 avril 2010).
- LECLERC, Jean-François & PIRES, Joaquina. (2003) « La mémoire et l'identité de Montréal : des repères territoriaux pour une mémoire sans frontières. » *Montréal Cultures*. 12 juin 2003.
- LENNARD, Henry L. LENNARD, Suzanne H. (1984) *Public Life in Urban Places : Social and architectural characteristics conductive to public life in European cities*. Londres : Gondolier Pr Imcl Council.
- MARKUS, Thomas A. (1993) *Buildings & power : freedom and control in the origin of modern building types*. New York : Routledge.
- MOREL, Evelyn. (2003) *L'adaptation et l'intégration des parents réfugiés récemment immigrés à Québec : exploration des facteurs de résilience*. Mémoire de maîtrise. Québec : Université Laval.
- OUELLET, Fernand. (1996) « Compte rendu : Neil Bissoondath, Le Marché aux illusions. » *Recherches sociographiques*, vol. 37, n.2, 1996, p.328-330.
- PRATTE, André. (1998) « Il n'y a pas de ghetto à Montréal, concluent trois sociologues ». *La Presse*. 30 janvier 1998.
- PRIMEAU, Jacques. (2007) « Le Quartier des spectacles : crucial pour la culture et pour Montréal ». *Le Devoir*. 12 novembre 2007.



Québec (2001) *Plan stratégique 2001-2004*. Québec : Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Québec (2009) *Répertoire des organismes ethnoculturels du Québec*. Québec : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Québec (2008) *Répertoire des organismes partenaires du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles*. Québec : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

READ, Gray. (2009) *L'Appel des banlieues: Miami, mobilité et multiculturalisme*. <http://pacotilleuses.wordpress.com/miami/textes-et-documents/lappel-des-banlieues-miami-mobilite-et-multiculturalisme/> (20 avril 2010).

RENAUD, Jean, CARPENTIER, Alain & LEBEAU, Ronald. (1997) *Les grands voisinages ethniques dans la région de Montréal en 1991: une nouvelle approche en écologie factorielle*. Rapport de recherche. Montréal : Centre d'études ethniques.

SABATIER, Colette, MALEWSKA, Hanna & TANON, Fabienne. (2002) *Identités, acculturation et altérité*. Paris : L'Harmattan.

VENTURI, Robert. (1982) « Plus ça change... » *Architecture d'aujourd'hui*, no223 octobre 1982 p.11

VENTURI, Robert, SCOTT BROWN, Denise. (1978) *L'Enseignement de Las Vegas ou le symbolisme oublié de la forme architecturale*, Bruxelles-Liège : Pierre Mardaga.

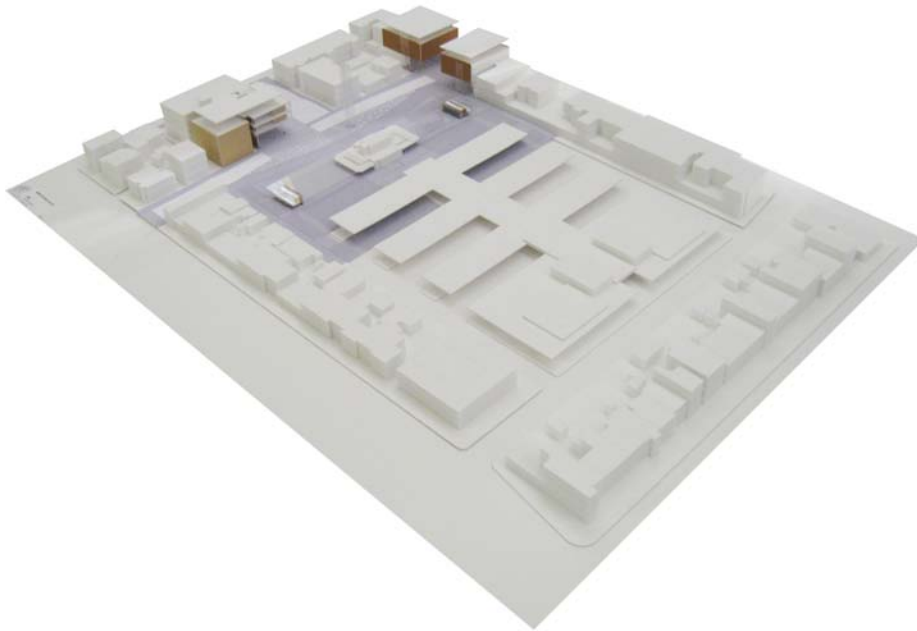


Figure 38 Maquette de site

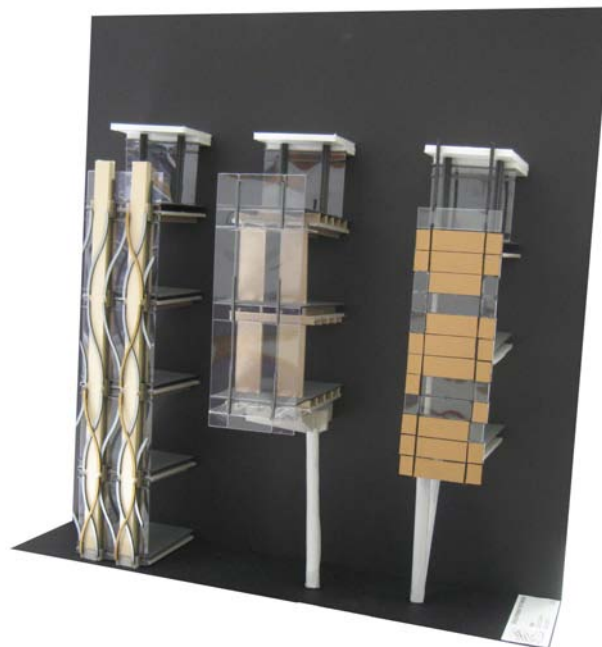
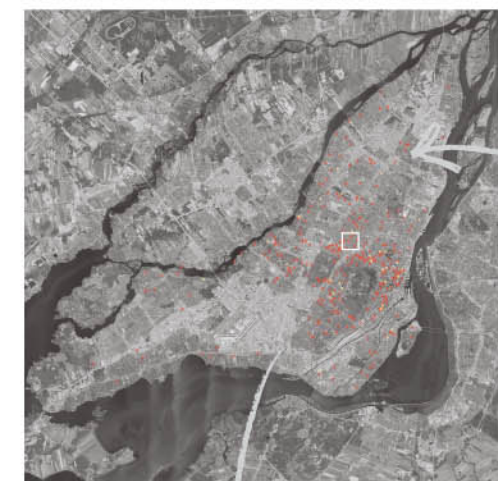


Figure 39 Maquette de la tectonique des façades

Figure 40 et suivantes : planches finales réduites

**ORGANISMES GOUV. ET NON-GOUVERNEMENTAUX**

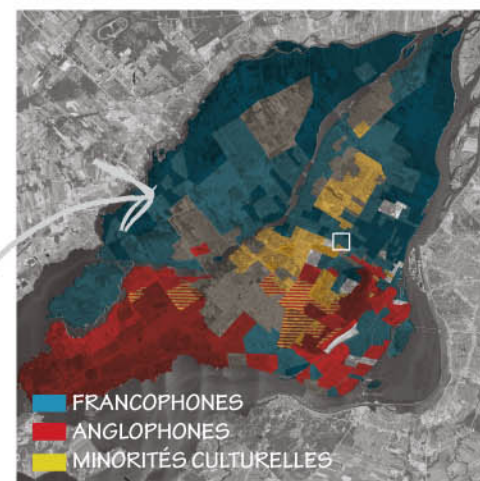


**THÉORIE SUR L'IMMIGRATION ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE...**

La réussite de l'intégration passe par la pleine réalisation des droits

et par l'échange social.

**PROXIMITÉ DES GROUPES LINGUISTIQUES**



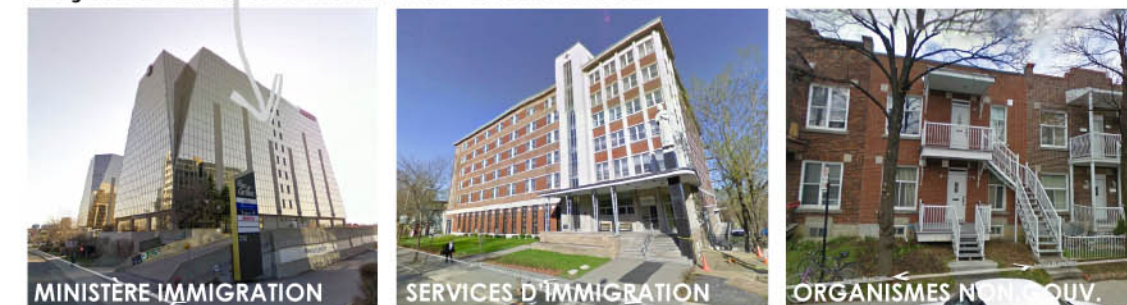
**LIEUX PUBLICS**



**RÉSEAUX DE TRANSPORT PUBLIC**



**FAÇADES DES ORGANISMES CONCERNÉS**



**LE PROJET**

L'ARCHITECTURE COMME SUPPORT À LA THÉORIE RELIÉE À L'INTÉGRATION

**BUT**

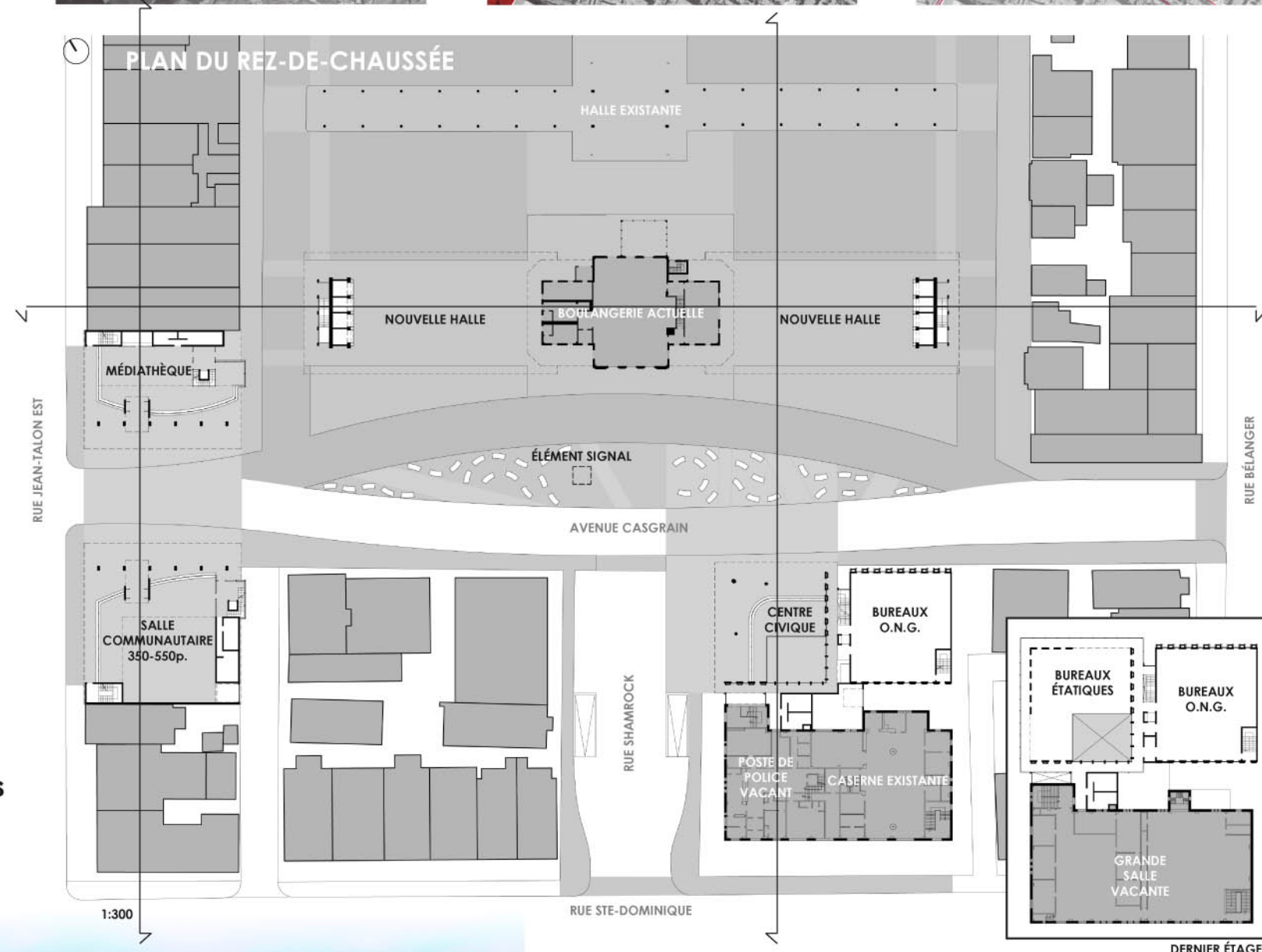
Proposer une CONTRIBUTION ARCHITECTURALE ET URBAINE à la réussite de l'intégration des minorités culturelles.

**MISSION**

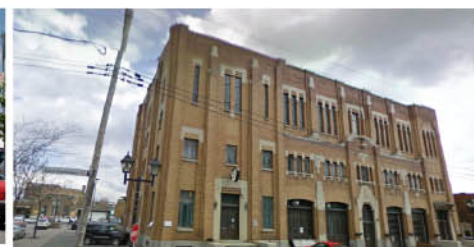
RECONNAÎTRE ET FORMALIER UN ESPACE CITOYEN au marché Jean-Talon.

**OBJECTIFS**

- AMÉNAGER un environnement destiné à toutes couches sociales et communautés culturelles;
- REGROUPER et partager les diverses fonctions civiques et commerciales dans l'espace tridimensionnel;
- FAVORISER les INTERACTIONS SOCIALES par des relations spatiales et formelles;
- OFFRIR une meilleure VISIBILITÉ au secteur du marché;
- INTÉGRER les nouvelles fonctions de manière à ce que celles-ci et le marché forment un tout cohérent.



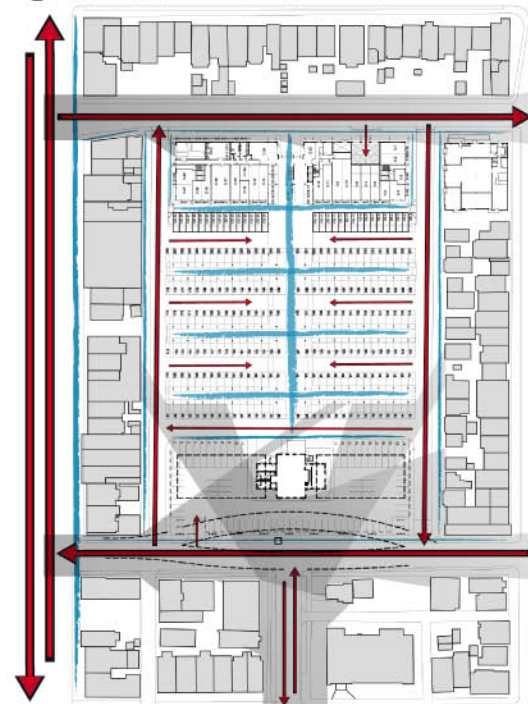
L'ART DÉCO COMME «STYLE CIVIQUE»



TYPOLOGIES ET FAÇADES DU QUARTIER



CIRCULATIONS & VISIBILITÉ



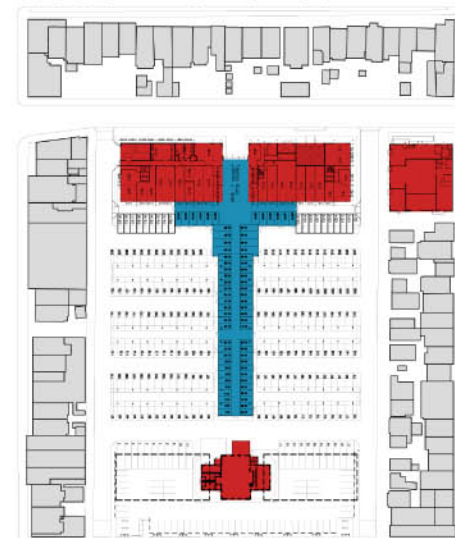
→ CIRCULATIONS MOTORISÉES  
→ CIRCULATIONS PIÉTONIÈRES

OCCUPATIONS



■ RÉSIDENTIEL ■ INSTITUTIONNEL  
■ COMMERCIAL ■ MIXTE

OCCUPATION SAISONNIÈRE



■ INTÉRIEUR TOUTE L'ANNÉE  
■ INTÉRIEUR L'HIVER SEULEMENT  
1:1000

NOLLI (LIEUX ACCESSIBLES)



■ INACCESSIBLE AU PUBLIC  
■ ENCEINTE EXTÉRIEURE PRIVÉE  
○ ACCESSIBLE AU PUBLIC

DENSIFICATION À PLUS LONG TERME SOUHAITÉE

CIRCULATIONS/ESPACES COMMUNS EXPOSÉS

LIEUX OUVERTS AU PUBLIC

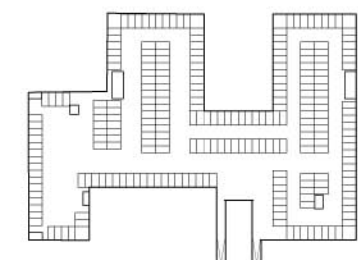
HALLE PERMETTANT PLUSIEURS POSSIBILITÉS D'OCCUPATION

ACCÈS STATIONNEMENT, RANGEMENT & AQUEDUC-ÉLECTRICITÉ

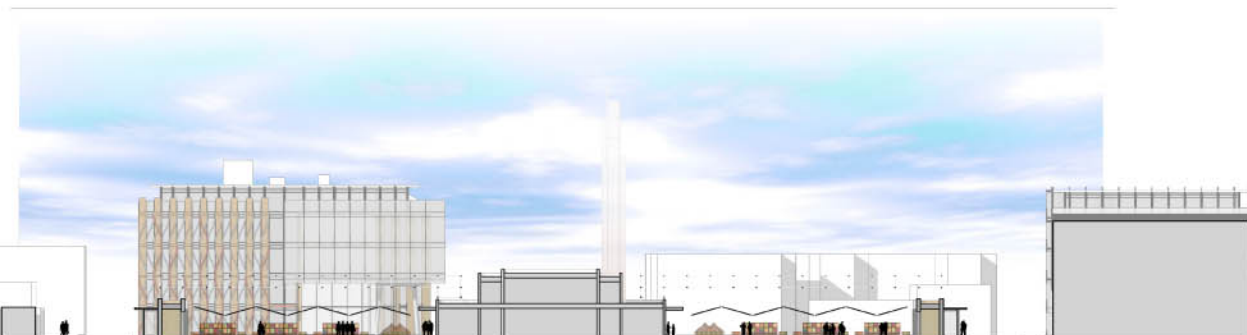
MISE EN SCÈNE DE L'ACTIVITÉ PAR L'OCCUPATION DES SECTEURS VISIBLES DE L'EXTÉRIEUR DU MARCHÉ



VUE AÉRIENNE DU SECTEUR ACTUEL



STATIONNEMENT SOUTERRAIN 260 PLACES



COUPE NOUVELLES HALLES-BOULANGERIE EXISTANTE



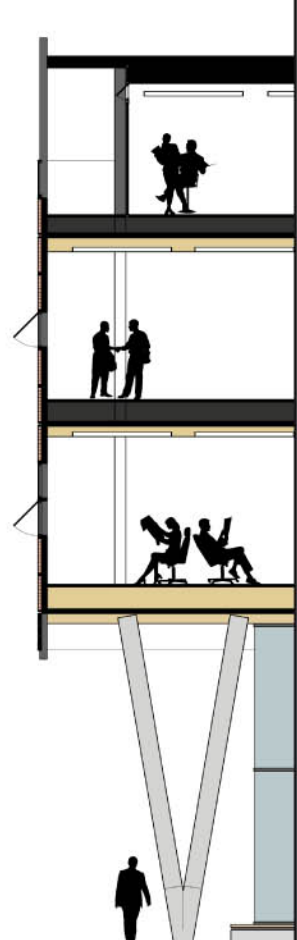
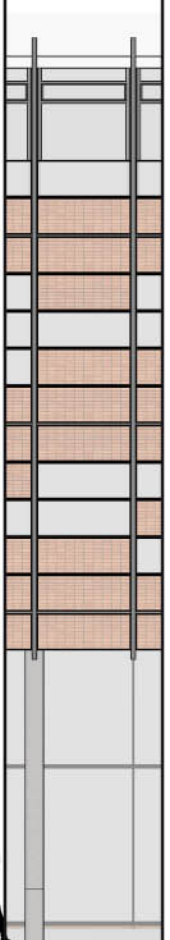
COUPE MÉDIATHÈQUE-SALLE COMMUNAUTAIRE

# TECTONIQUE DES FAÇADES

STRUCTURE MIXTE :  
POTEAUX EN BÉTON ET  
GRANDES OUVERTURES POUR  
VOIR L'ANIMATION (FOYER)  
+ STRUCTURE EN BOIS  
CONVENTIONNELLE POUR LES  
ÉTAGES SUPÉRIEURS.

FAÇADES :  
PANNEAUX PRÉFABRIQUÉS  
EN BRIQUE OU VERRE SUR  
SUPPORT EN ACIER.  
LES VIDES ET LES PLEINS SONT  
TRAITÉS DE LA MÊME  
MANIÈRE.

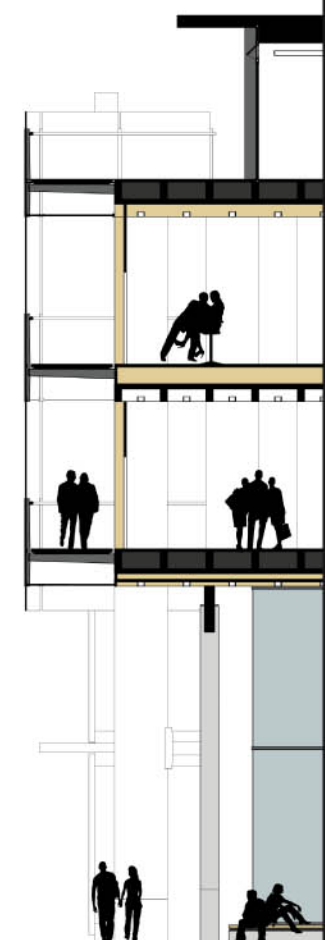
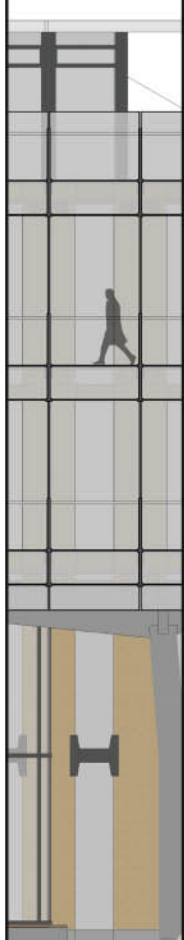
PLÉNUM AUX PLANCHERS  
POUR LES DIFFÉRENTS  
RÉSEAUX.



STRUCTURE MIXTE :  
POTEAUX EN BÉTON ET  
GRANDES OUVERTURES POUR  
VOIR L'ANIMATION ET  
ÉVOQUER L'ACCUEIL  
(CENTRE CIVIQUE) +  
STRUCTURE EN BOIS (LAMELÉ  
COLLÉ, MICROLAM OU  
PARALAM).

FAÇADES :  
MISE EN SCÈNE DES  
CIRCULATIONS AVEC UN  
TRAITEMENT RAPPELANT LES  
BALCONS/COURSIVES  
ACCROCHÉS AUX FAÇADES  
DES BÂTIMENTS  
ENVIRONNANTS.

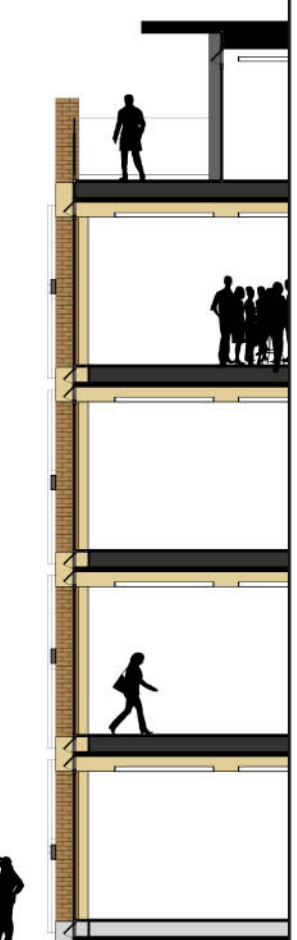
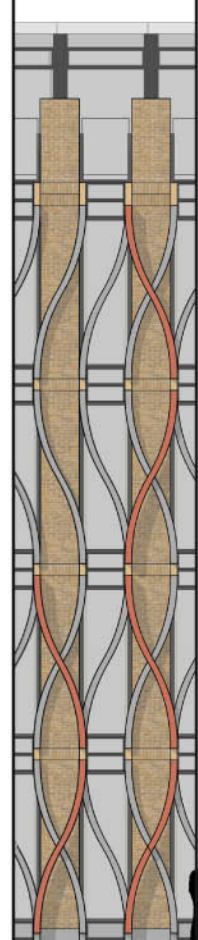
PLÉNUM AUX PLANCHERS  
POUR LES DIFFÉRENTS  
RÉSEAUX.



STRUCTURE :  
EN BOIS D'INGÉNIEURIE, EXPO-  
SÉE EN FAÇADE ET AUX  
PLAFONDS.

FAÇADES :  
RELIEF ET RYTHME PAR LES  
ÉPAISSEURS DES CONDUITS  
RECOUVERTS DE BRIQUES.  
APPLIQUÉ EN ALUMINIUM ET  
EN CUIVRE SYMBOLISANT LE  
CHEMINEMENT ET LA  
RENCONTRE  
INTERCULTURELLE.

PLÉNUM AUX PLANCHERS  
POUR LES DIFFÉRENTS  
RÉSEAUX.





LA HALLE L'HIVER



PAVILLON (accès stationnement et rangement)



une lanterne le soir...



NOUVELLE ENTRÉE SUR JEAN-TALON



VUE DE RUE SAINT-LAURENT

